

CAHIER TECHNIQUE

PANNEAUX ISOLANTS POUR TOITURE DE VÉRANDA



LE GROUPE ISOSTA

Leader français des panneaux sandwich et de remplissage en aluminium, PVC, glace, métal... Le Groupe Isosta est le spécialiste du collage multi-matériaux. Il propose une offre complète pour les marchés du Bâtiment, de l'Habitat et de l'Industrie au travers une gamme forte et des marques reconnues.

Le Groupe Isosta développe des synergies autour d'un savoir-faire constamment renouvelé par des investissements continus en recherche et développement.

C'est tout ce savoir-faire, ses produits brevetés et certifiés, son expertise et son outil industriel de pointe particulièrement flexible qui sont mis au service de ses clients dans tous leurs projets.

Le Groupe Isosta assure la mise en place d'un suivi qualité et d'un processus d'amélioration continue à tous les niveaux : services et satisfactions clients, relation fournisseurs, fabrication, qualité produits et services...

LA RSE AU COEUR DE NOS ENGAGEMENTS

Conscients que nos impacts sociaux et environnementaux doivent être mesurés, analysés et maîtrisés, nous développons une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ambitieuse dans le respect de l'humain et de la nature.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Nous menons une action forte sur la réduction des déchets par **le choix de nos matières premières et de leurs emballages**. Ainsi que par une meilleure optimisation des composants afin de réduire les déchets au cours de la fabrication de nos produits. **Le tri à la source des déchets** est une préoccupation majeure de toutes nos équipes et permet ainsi de **valoriser au maximum les matières recyclables en les intégrant dans un système d'économie circulaire**. Nous nous engageons également dans un processus d'économie d'énergie afin d'améliorer la productivité des ressources.

SÉLECTION RESPONSABLE DE NOS FOURNISSEURS

Nous évoluons dans la conception de produits, **en développant des produits**

éco-conçus. Cela passe par le choix de fournisseurs qui produisent dans une démarche de développement durable et répondent à **notre Charte RSE**. Les fournisseurs réalisant les **ANALYSES DE CYCLE DE VIE** (ACV) de leurs productions sont privilégiés. Ces ACV nous permettent de créer nos **FDES (Fiche de Données Environnementales et Sanitaire)**. Ces FDES sont des outils pour répondre aux futures réglementations (RE2020) et guident nos actions de réduction de l'impact environnemental de nos produits.

RECYCLAGE DE NOS MATIÈRES PREMIÈRES

Nous apportons une attention particulière à la gestion du recyclage de nos produits. Nous créons une **filière de recyclage de nos chutes de matières premières et de nos produits en fin de vie**.

VALORISATION DES COLLABORATEURS

Nous valorisons nos collaborateurs et leurs compétences en privilégiant **la formation et la cohésion d'équipe**. Nous favorisons l'engagement de nos collaborateurs et le partage d'expérience via des moments d'échanges intra-groupe **afin de développer une vraie culture RSE**.



OÙ TROUVER NOS PRODUITS

Agences **SUNCLEAR** L F R A N C E

■ ALSACE

33, rue des Frères Lumière
68000 COLMAR
Tél. **03 89 21 86 60**
Fax : 03 89 21 86 65
E-mail : colmar@sunclear.fr

■ AQUITAINE

Parc du Courneau
1 rue du Pré Meunier
33610 CANEJAN
Tél. **05 57 92 02 90**
Fax : 05 57 92 02 95
E-mail : bordeaux@sunclear.fr

■ AUVERGNE

45, rue Georges Besse
Z.I. du Brezet-Est
63100 CLERMONT FERRAND
Tél. **04 73 74 30 30**
Fax : 04 73 74 30 35
E-mail : clermont@sunclear.fr

■ BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Z.A. 7, rue des Cortots
21121 FONTAINE LES DIJON
Tél. **03 80 55 05 00**
Fax : 03 80 55 05 05
E-mail : dijon@sunclear.fr

■ BRETAGNE

31, Rue Léguier
Z.A. 22190 PLERIN
Tél. **02 96 58 68 00**
Fax : 02 96 58 68 05
E-mail : stbrieuc@sunclear.fr

■ CENTRE

573, Rue des Genêts
Lotissement des Vallées
45590 SAINT CYR EN VAL
Tél. **02 38 49 34 00**
Fax : 02 38 49 34 05
E-mail : orleans@sunclear.fr

■ ILE-DE-FRANCE

ZAC du Bel Air
21, avenue Joseph Paxton
77164 FERRIÈRES EN BRIE
Tél. **01 60 94 45 00**
Fax : 01 60 94 45 05
E-mail : paris@sunclear.fr

■ LANGUEDOC ROUSSILLON

22, rue Nicolas Leblanc
Parc d'Activité de la Coupe
11100 NARBONNE
Tél. **04 68 42 74 75**
Fax : 04 68 42 74 84
E-mail : narbonne@sunclear.fr

■ LORRAINE

ZAC Euromoselle
Rue de la Fontaine Chaudron
Rue des Ruisseaux
57140 NORROY LE VENEUR
Tél. **03 87 37 54 00**
Fax : 03 87 37 54 05
E-mail : metz@sunclear.fr

■ MIDI-PYRÉNÉES

ZAC de Garonne
9 rue Isabelle Eberhardt
31200 TOULOUSE
Tél. **05 34 25 67 00**
Fax : 05 34 25 67 05
E-mail : toulouse@sunclear.fr

■ NORD PICARDIE

78 rue d'Amsterdam
Z.A. Ravennes-les-Francis
59200 TOURCOING
Tél. **03 20 28 95 00**
Fax : 03 20 28 95 05
E-mail : lille@sunclear.fr

■ NORMANDIE

Z.I. de la Poudrerie
Rue de la Pierre Gaillarde
76350 OISSEL
Tél. **02 32 95 85 00**
Fax : 02 32 95 85 05
E-mail : rouen@sunclear.fr

■ PAYS DE LOIRE

ZAC des Hauts de Coueron
1 rue des Entrepreneurs
44220 COUERON
Tél. **02 51 77 83 00**
Fax : 02 51 77 83 05
E-mail : nantes@sunclear.fr

■ POITOU-CHARENTES

Z.A.E. avenue des Temps Modernes
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
Tél. **05 49 30 08 00**
Fax : 05 49 30 08 05
E-mail : poitiers@sunclear.fr

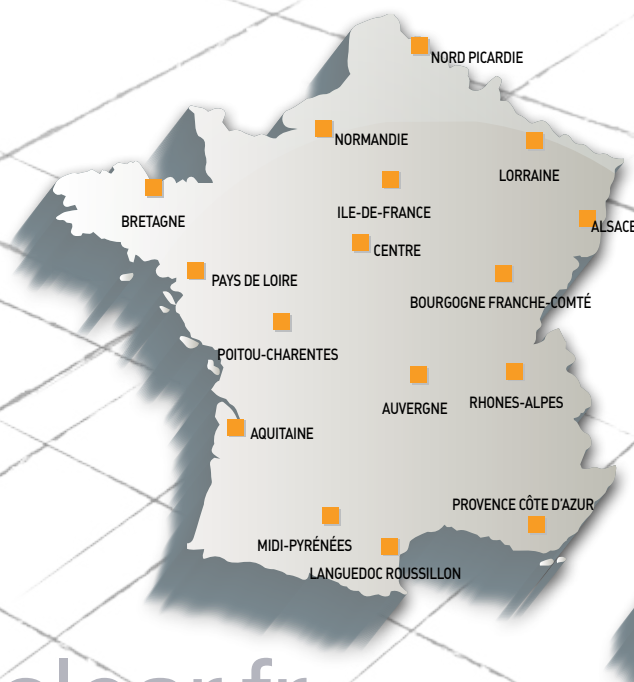
■ PROVENCE CÔTE D'AZUR

Pôle d'activité d'Aix les Milles
375, rue Mayor de Montricher
13850 AIX EN PROVENCE Cedex 3
Tél. **04 42 90 52 00**
Fax : 04 42 90 52 05
E-mail : aix@sunclear.fr

■ RHONE-ALPES

ZAC des Gaulnes
1560, avenue Henri Schneider
69330 JONAGE
Tél. **04 72 47 79 00**
Fax : 04 72 47 79 05
E-mail : lyon@sunclear.fr

SUNCLEAR :
Son réseau
d'agences
pour un service
toujours
plus efficace.



www.sunclear.fr

Siège Social : Parc de la Marque - 159 Avenue de la Marne - 59701 MARCQ-EN-BAROEUL - Tél. 03 20 65 70 00 - Fax : 03 20 65 70 05





FABRICATION 100% FRANÇAISE

Avec 3 sites industriels à Sens, Cholet et Brignais, le Groupe Isosta dispose d'un réseau de proximité au plus près de ses clients et d'une fabrication 100% française. Une expertise garantissant le respect des réglementations et des normes de construction et de fabrication du territoire.



DES PRODUITS SOUS AVIS TECHNIQUE

Le savoir-faire du Groupe Isosta permet de proposer une offre de produits sous Avis Technique. Démarche volontaire, les Avis Techniques - ATE et DTA - sont délivrés par la CCFAT, organisme indépendant qui se prononce sur l'aptitude à l'emploi d'un produit, composant ou système destiné à la construction.

ELS

PRODUITS BREVETÉS

Le brevet ELS Oméga offre une très haute performance acoustique. Un process exclusif pour l'usinage de l'isolant permet une absorption des bruits et une maîtrise de l'effet bilame. Le brevet ELS Ultra offre une très haute performance acoustique.



GARANTIE DÉCENNALE LÉGALE

Choisir un panneau ISOTOIT sous Avis Technique est la garantie d'un produit qui répond à des exigences réglementaires, des règles de fabrication strictes, des processus qualité intégrant une traçabilité.

SOMMAIRE



8-9	RECOMMANDATIONS	
10	TABLEAU SYNOPTIQUE	
11-17	LA GAMME EN UN SEUL COUP D'ŒIL	
	Isotoit light	11
	Isotoit AM8 et consignes d'utilisation	12-13
	AST Premium	14
	AST Confort	15
	ELS Omega	16
	ELS Ultra	17
18	MONTAGE EN PORTEUR/SERREUR	
	Fiche technique : panneaux de 16 à 85 mm	
19	MONTAGE EN AUTOPORTANT	
	Fiche technique : panneaux de 52 à 85 mm	
20-21	TABLEAUX DE CHARGES	
22-23	MISE EN ŒUVRE	
	Consignes générales et précautions sur le montage des panneaux	
24-35	ASSEMBLAGES PANNEAUX AUTOPORTANT	
	Montage autoportant	24-27
	Profilés de mise en œuvre	28-35
36-43	ASSEMBLAGES PANNEAUX ENTRE CHEVRONS	
	Montage entre chevrons	36-42
	Détails de montage	43
44-47	CAS DES PAREMENTS SOMBRES	
	Le Bruit d'impact définition et commentaires	47
48-53	ANNEXES - DOCUMENTS OFFICIELS	
54	GARANTIE DÉCENNALE LÉGALE	
55	CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	

RECOMMANDATIONS

ISOTOIT® est un produit pour toiture de véranda, qui demande quelques précautions





TRANSPORT & MANUTENTION

- Transport : panneaux et palettes positionnés à plat.
- Manutention : panneaux à manutentionner individuellement sur chant.



STOCKAGE

- Panneaux stockés à plat dans un local couvert et aéré, à défaut, sous bâche. Dans ce cas, la bâche ni noire ni transparente, doit être ventilée et la palette doit être inclinée dans le sens de sa longueur.



MISE EN OEUVRE

- Elle doit être faite dans le respect de l'avis technique en vigueur au jour de la pose, de ce cahier technique et des règles professionnelles Vérandas du SNFA.
- Elle sera aidée par la mise en place de profils aluminium et d'accessoires en stock chez votre distributeur.



PROTECTION DES PAROIS

- Les parois sont protégées en usine par un film anti UV qu'il est impératif d'enlever immédiatement après la pose des panneaux.



DÉCOUPE

- Par sciage à l'aide d'outils adaptés, type scie à panneaux, lame circulaire pour découpe de l'aluminium.
- Éviter le sciage alternatif, comme la scie sauteuse.
- Éviter toute émission de copeaux en abord d'autres panneaux.



PRÉCAUTIONS

- Dans le cas de parements extérieurs en coloris sombre, la longueur des panneaux autoportants est limitée à **4 mètres** et les panneaux comportent obligatoirement un séparateur thermique.
- Les panneaux de rives latérales ne doivent pas être fixés sur la structure porteuse.
- Les fixations doivent permettre la dilatation naturelle des panneaux.
- Pas de panneaux de toiture autoportants au-delà de **6 panneaux** sans profil de dilatation.

TABLEAU SYNOPTIQUE

	Dénomination	ISOITOIT LIGHT*	AST PREMIUM	AST CONFORT	ELS ΩMEGA	AM8	ELS ULTRA*
EPAISSEURS	Entrechevrons (mm)	16 - 32 - 52 - 82	32 - 55 - 65 - 85	32 - 55 - 65 - 85	68	32 - 52	68
	Autoportant (mm)	52 - 82	55- 65- 85	55- 85	NON	NON	OUI
	Interposition	NON	OUI	OUI	multicouche	NON	multicouche
COULEURS STANDARDS	Intérieur	Blanc 9010	Blanc UM 3% Blanc 9010	Blanc 9010	Blanc 9010	Blanc 9010 Blanc UM 3%	Blanc UM 3%
	Extérieur	Blanc 9010	9010/7024/8004/8011/ESTEREL/ZINC				
	Largeur (mm)	1200	1200	1200	1200	1200	1200
LONGUEURS MAXI	Fabrication (mm)	7500	7500	7500	5000	5000	4200
	Utilisation maxi couleurs claires** (mm)	5000	5000	5000	5000	5000	4000
	Utilisation maxi couleurs foncées*** (mm)	-	4000	4000	4000	4000	4000

2 finitions de Blanc 9010 : Brillant 80% et Ultra Mat 3%

* Dénomination des références avis technique : Light = Standard - Ultra = 550

** Couleurs claires catalogue : Blanc 9010 / Zinc / Esterel

*** Couleurs foncées catalogue : Gris ardoise 7024 / Tuile 8004 / Brun 8011



FICHE PRODUIT

ISOTOIT LIGHT

LE PANNEAU POUR TOUTES LES CONFIGURATIONS

La gamme ISOTOIT Light s'adapte à tous types de toiture de véranda.

Quatre épaisseurs de panneaux sont disponibles (16, 32, 52, 82 mm) pour répondre à toutes les configurations. Parmi celles-ci, deux épaisseurs sont disponibles en version **autoportante** (52 et 82 mm).

■ Dimension de fabrication du panneau :

1200 mm x de 2500 à 7500 mm

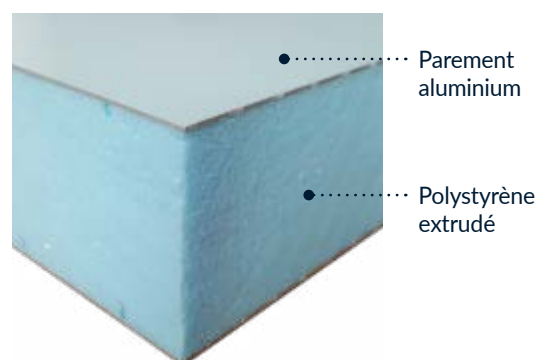
■ Composition du panneau :

Parements : Tôles aluminium prélaquées

Âme isolante en polystyrène extrudé

■ Esthétisme :

Blanc 9010 Brillant



AVANTAGES

Léger



5,20 kg/m²
Épaisseur : 32 mm

Facile à poser



Facile d'entretien



FICHE PRODUIT

ISOTOIT AM8

LE PANNEAU DE TOITURE RÉSISTANT AU FEU

Isotoit AM8 est la référence pour tous les établissements recevant du public, ainsi que pour les sites devant répondre à la réglementation "Incendie" (1980, modifié le 26 juin 2008) : restaurants, collectivités, chaufferies et machines industrielles. Avec sa laine minérale et ses parements aluminium, le panneau Isotoit AM8 bénéficie d'un classement feu européen A2-s1, d0.

Disponible en épaisseur de 32 et 52 mm avec montage porteur/serreur.

■ **Dimension de fabrication du panneau :**

1200 mm x de 3000 à 5000 mm

■ **Composition du panneau :**

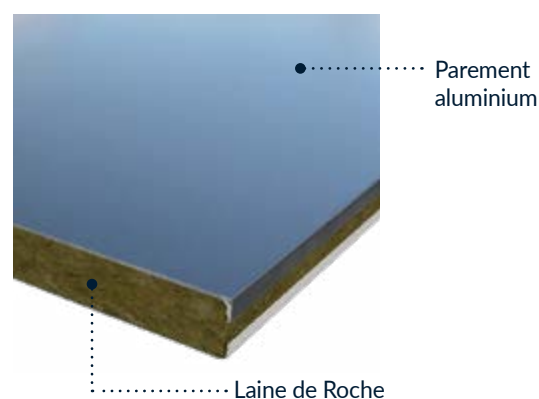
Parements : Tôles aluminium prélaquées

Isolant laine de roche haute densité 135 kg/m³ ; semi redressée ; poncée 2 faces.

■ **Esthétisme :**

Extérieur : Blanc - Ardoise - Tuile - Esterel - Brun - Zinc

Intérieur : Blanc Ultra Mat 3% - Blanc 9010



AVANTAGES

Léger



8,00 kg/m²
Épaisseur : 32 mm

Facile à poser



Facile d'entretien



Résistance au feu



CONSIGNES D'UTILISATION

FICHE PRATIQUE

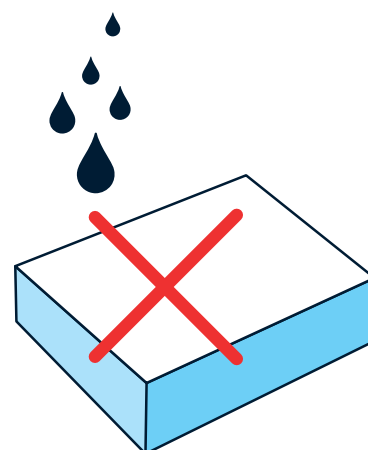
ISOTOIT AM8

Les panneaux ISOTOIT AM8 bénéficient d'un classement feu européen A2-s1-d0 grâce à l'utilisation d'une âme en laine de roche haute densité. Cette matière étant sujette à des reprises d'humidité, il est nécessaire de prendre certaines précautions pour le stockage et la mise en œuvre de ces panneaux.

■ STOCKAGE

Les palettes vous sont livrées avec une protection plastique faisant fonction de barrière à l'eau. Cette protection est nécessaire dans le cas d'un stockage à l'extérieur. Lors des relivraisons sur chantier, il convient de protéger les panneaux de la même façon afin d'éviter de laisser les chants des panneaux exposés aux intempéries.

NE JAMAIS STOCKER LES PANNEAUX A L'EXTERIEUR SANS PROTECTION

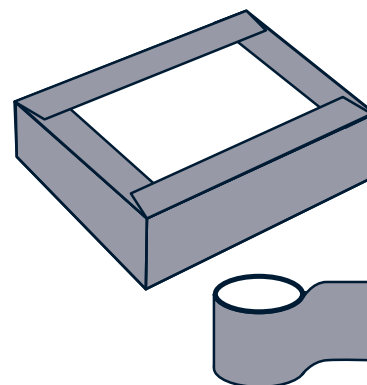


■ MISE EN ŒUVRE

Etape 1 : Couper les panneaux aux dimensions souhaitées.

Etape 2 : Coller une bande de ruban adhésif aluminium plein (fourni avec les panneaux) sur l'ensemble du périmètre de chaque panneau de façon à supprimer toute possibilité d'infiltration d'eau à l'intérieur de celui-ci.

NE JAMAIS UTILISER UN PANNEAU AYANT PRIS L'EAU



FICHE PRODUIT

AST PREMIUM

LE CONFORT THERMIQUE ET ACOUSTIQUE

Le panneau de toiture ISOTOIT AST PREMIUM se caractérise dans sa composition par une mousse dense isolante AST PREMIUM bleue.

Quatre épaisseurs de panneaux sont disponibles (32, 55, 65, 85 mm) pour répondre à toutes les configurations. Trois épaisseurs sont disponibles en version **autoportante** (55, 65 et 85 mm).

■ **Dimension de fabrication du panneau :**

1200 mm x de 2500 à 7500 mm

■ **Composition du panneau :**

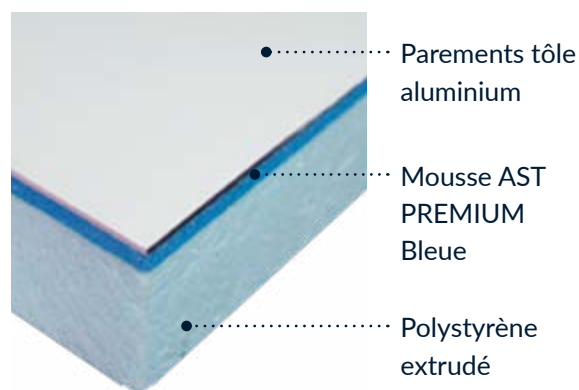
Parements : Tôles aluminium prélaquées

Âme : Mousse AST PREMIUM Bleue et Polystyrène extrudé

■ **Esthétisme :**

Extérieur : Blanc - Ardoise - Tuile - Esterel - Brun - Zinc

Intérieur : Blanc Ultra Mat 3% - Blanc 9010



AVANTAGES

Léger



5,50 kg/m²
Épaisseur : 32 mm

Facile à poser



Facile d'entretien



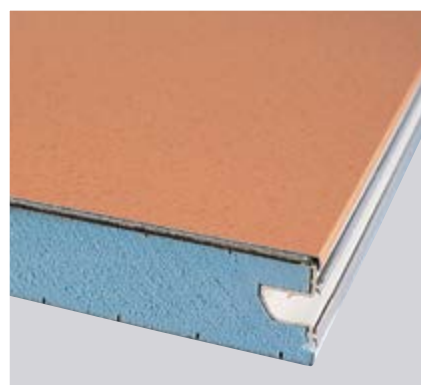
Acoustique



★★★★★



FICHE PRODUIT



AST CONFORT

LA PERFORMANCE TECHNIQUE

Le panneau de toiture ISOTOIT AST CONFORT intègre dans sa composition un séparateur thermique et une masse lourde pour une isolation renforcée et un meilleur confort acoustique (absorption des bruits environnants réduite de moitié).

Quatre épaisseurs de panneaux sont disponibles (32, 55, 65, 85 mm) pour répondre à toutes les configurations. Deux épaisseurs sont disponibles en version **autoportante** (55, 85 mm).

■ Dimension de fabrication du panneau :

1200 mm x de 2500 à 7500 mm

■ Composition du panneau :

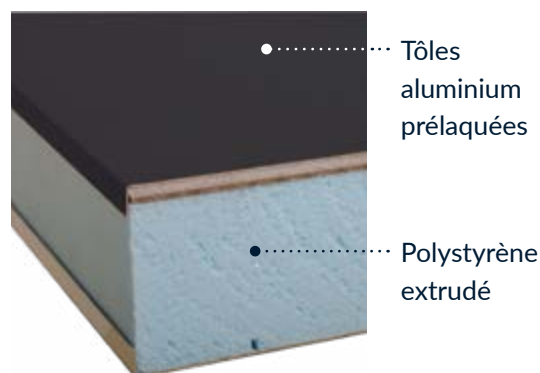
Parements : Tôles aluminium prélaquées

Âme : Polystyrène extrudé, séparateur thermique isolant aux bruits d'impacts et une masse lourde acoustique.

■ Esthétisme :

Extérieur : Blanc - Ardoise - Tuile - Esterel - Brun - Zinc

Intérieur : Blanc Ultra Mat 3% - Blanc 9010



AVANTAGES

Léger



8,60 kg/m²
Épaisseur : 32 mm

Facile à poser



Facile d'entretien



Acoustique



★★★★★



FICHE PRODUIT

ELS ΩMEGA



UN PROCESS BREVETÉ POUR DES PERFORMANCES MAXIMALES

Le panneau de toiture ISOTOIT ELS ΩMEGA très hautes performances acoustiques grâce au brevet Ωméga : un process exclusif pour l'usinage de l'isolant. Il allie confort thermique et acoustique. Même par temps de pluie ou de grêle, ELS Ωméga préserve une ambiance agréable et calme sous la véranda. L'effet bilame est maîtrisé, exit les craquements métalliques générés par les écarts de température sur l'aluminium.

Le panneau ISOTOIT ELS ΩMEGA existe en épaisseur de 68 mm pour un montage porteur/serreur.

■ Dimension de fabrication du panneau :

1200 mm x de 2500 à 5000 mm

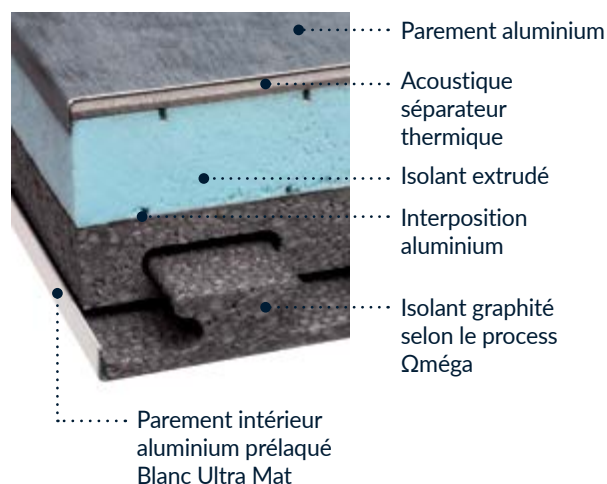
■ Composition du panneau :

Parement extérieur : aluminium prélaqué

Parement intérieur : aluminium prélaqué Blanc Ultra mat

■ Esthétisme :

Un nuancier de teintes à l'extérieur pour répondre à tous les styles régionaux et un blanc Ultra Mat pour des plafonds à la perfection.



AVANTAGES

Facile à poser



Facile d'entretien



Acoustique



★★★★★



FICHE PRODUIT

ELS ULTRA



LA RÉVOLUTION ACOUSTIQUE

L'isolation acoustique et thermique. ELS ULTRA fait régner le silence en beauté dans la véranda même par temps de pluie avec une absorption des bruits d'impacts jamais égalée. Votre véranda, une pièce à vivre en toutes saisons.

Disponible en épaisseur de 68 mm avec montage porteur/serreur ou **autoportant**.

■ Dimension de fabrication du panneau :

1200 mm x de 2500 à 4200 mm

■ Composition du panneau :

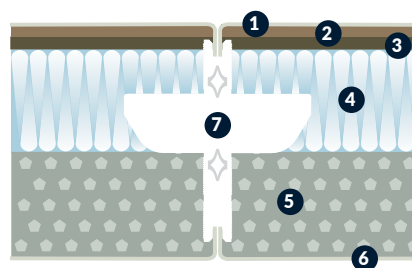
Parement Aluminium, Mousse AST, Polystyrène Extrudé, Polystyrène Graphité Elastifié

■ Esthétisme :

Extérieur : Blanc - Ardoise - Tuile - Esterel - Brun - Zinc
Intérieur : Blanc Ultra Mat 3% - Blanc 9010



ELS ULTRA porteur/serreur



ELS ULTRA autoportant

AVANTAGES

Facile à poser



Facile d'entretien



Acoustique



★★★★★



de 16 à 85 mm

PANNEAU ISOTOIT



MONTAGE EN PORTEUR/SERREUR

COMPOSITION DES PANNEAUX

■ Parois

Tôle aluminium prélaquée, avec protection par film adhésif anti UV



Blanc RAL 9010 à 80% de brillance
 Blanc RAL 9010 Ultra Mat à 3%
 Ardoise RAL 7024 aspect satiné à 35%
 Tuile RAL 8004 aspect satiné à 35%



Estérel Moucheté aspect satiné
 Brun RAL 8011 aspect satiné à 35%
 Zinc Aspect Zinc naturel

■ Isolant

Polystyrène extrudé, densité 33 kg/m³, certifié ACERMI.

Pour le panneau définition AM8 : isolant laine de roche, densité 135 kg/m³, certifié ACERMI.

■ Panneau complet

Classement feu M1.

Performances et caractéristiques

Épaisseur du panneau	Résistance thermique $R \text{ m}^2 \text{ °C/W}$	Coefficient U $W/m^2 \text{ °C}$	Poids Kg/m^2
16 mm	0.62	1.60	4.70
32 mm	1.08	0.93	5.20
32 mm AM8	0.94	1.06	8.30
32 mm AST Premium/Ultra Mat	1.06	0.95	5.50
32 mm AST Confort	1.04	0.96	8.60
52 mm	1.69	0.59	5.80
52 mm AM8	1.45	0.69	10.82
55 mm AST Premium/Ultra Mat	1.79	0.56	6.30
55 mm AST Confort	1.77	0.57	9.30
65 mm AST Premium/Ultra Mat	2.09	0.48	6.60
65 mm AST Confort	2.07	0.48	9.42
68 mm ELS Omega	2.16	0.46	10.30
68 mm ELS Ultra	2.11	0.47	13.00
82 mm	2.59	0.39	6.80
85 mm AST Premium/Ultra Mat	2.69	0.37	7.30
85 mm AST Confort	2.70	0.37	10.30

P.V. de classement de réaction au feu du L.N.E n° P 205549 - DEC/1
 - DEC/2 - DEC/4 et n° P 166761 - DE/1

M1 pour panneaux
PSX

P.V. de classement de réaction au feu du L.N.E n° N 020312 - DE/1

A2-s1, d0 pour
panneaux LR

Longueurs standard de fabrication	De 2.50 m à 7.50 m par tranches de 0.50 m
Longueurs standard de fabrication panneaux ELS Omega	De 2.50 m à 5.00 m par tranches de 0.50 m
Longueurs standard de fabrication panneaux AM8	5.00 m
Largeur	1.20 m en standard et 1.192 m pour gamme ELS Ultra
Tolérances en épaisseur pour panneaux standard	± 1 mm
Tolérances en épaisseur pour panneaux à couches	± 1.5 mm
Tolérances en largeur	- 0 ; + 3 mm en standard - 2 ; + 2 pour gamme ELS Omega

de 52 à 85 mm

PANNEAU ISOTOIT



MONTAGE EN AUTOPORTANT

COMPOSITION DES PANNEAUX

■ Parois

Tôle aluminium prélaquée, avec protection par film adhésif anti UV

	Blanc	RAL 9010 à 80% de brillance		Estérel	Moucheté aspect satiné
	Blanc	RAL 9010 Ultra Mat à 3%		Brun	RAL 8011 aspect satiné à 35%
	Ardoise	RAL 7024 aspect satiné à 35%		Zinc	Aspect Zinc naturel
	Tuile	RAL 8004 aspect satiné à 35%			

■ Isolant

Polystyrène extrudé, densité 33 kg/m³, certifié ACERMI.

■ Panneau complet

Classement feu M1.

Performances et caractéristiques

Épaisseur du panneau	Résistance thermique R m ² °C/W	Coefficient U W/m ² °C	Poids Kg/m ²
52 mm	1.69	0.59	6.40
55 mm AST Premium / Ultra Mat	1.79	0.56	6.90
55 mm AST Confort	1.77	0.57	9.90
65 mm AST Premium / Ultra Mat	2.09	0.48	7.20
68 mm ELS Ultra	2.11	0.47	13.80
82 mm	2.59	0.39	7.40
85 mm AST Premium / Ultra Mat	2.69	0.37	7.90
85 mm AST Confort	2.70	0.37	10.90
P.V. de classement de réaction au feu du L.N.E n° P 205549 - DEC/1 - DEC/2 - DEC/4 et n° P 166761 - DE/1			M1
P.V. de classement de réaction au feu du L.N.E n° N 020312 - DE/1			A2-s1, d0 pour panneaux LR
Longueurs standard de fabrication	De 2.50 m à 7.50 m par tranches de 0.50 m		
Longueurs standard de fabrication panneaux ELS Ultra	2.50 m, 3 m, 3.50 m, 4 m, 4.20 m*		
Largeur	1.20 m		
Tolérances en épaisseur pour panneaux standard	± 1 mm		
Tolérances en épaisseur pour panneaux à couches	± 1.5 mm		
Tolérances en largeur	- 0 ; + 3 mm en standard - 2 ; + 2 pour gamme ELS Ultra		

*Distance MAXI autorisée entre appuis = 4 m en couleur foncée.

Couleurs foncées catalogue : 7024 - 8004 - 8011

ESSAIS DE CHARGE

PANNEAU ISOTOIT

TABLEAUX DE CHARGES

MONTAGE EN PORTEUR/SERREUR

Panneaux de remplissage de 16, 32, 55 mm et 68 mm ELS Omega

Épaisseur du panneau	Charges (daN/m ²) au 1/200	Charges (daN/m ²) à coefficient 2 sur rupture
16 mm	138	385
32 mm	209	360
55 mm	520	809
ELS Omega	240	650

MONTAGE EN AUTOPORTANT

Panneaux autoportants de 52 et 55 mm

Portées en mètres	Charges (daN/m ²) au 1/200	Charges (daN/m ²) à coefficient 2 sur rupture
2,50	160	202
2,75	119	193
3,00	93	153
3,25	76	121
3,50	64	97
3,75	57	79
4,00	51	66
4,25	47	59
4,50	44	55

Panneaux autoportants de 65 mm

Portées en mètres	Charges (daN/m ²) au 1/200	Charges (daN/m ²) à coefficient 2 sur rupture
2,50	203	263
2,75	139	223
3,00	109	176
3,25	91	139
3,50	79	112
3,75	71	94
4,00	64	84
4,25	58	79
4,50	54	76
4,75	49	68
5,00	42	50

ESSAIS DE CHARGE

PANNEAU ISOTOIT

TABLEAUX DE CHARGES

MONTAGE EN AUTOPORTANT

Panneaux autoportants de 82 et 85 mm

Portées en mètres	Charges (daN/m ²) au 1/200	Charges (daN/m ²) à coefficient 2 sur rupture
2,50	290	333
2,75	180	247
3,00	126	180
3,25	116	145
3,50	108	120
3,75	99	107
4,00	91	101
4,25	81	98
4,50	74	94
4,75	65	83
5,00	59	61

Panneaux autoportants 68 mm ELS Ultra

Portées en mètres	Charges (daN/m ²) au 1/200	Charges (daN/m ²) à coefficient 2 sur rupture
2,50	125	156
2,75	115	140
3,00	94	110
3,25	80	102
3,50	66	94
3,75	58	80
4,00	51	72

MISE EN ŒUVRE DE POSE

■ **Une fois les profilés supports haut et bas et éventuellement intermédiaires posés en respectant les consignes de mise en œuvre indiquées dans ce cahier technique, dans l'Avis Technique ISOTOIT n° 2/14-1620, et conformément aux règles professionnelles de la véranda :**

- Charges admissibles selon les épaisseurs et les portées (voir tableaux),
- 10% de pente minimale (soit 6°),
- Longueur de vis adaptée à l'épaisseur des panneaux à installer.

■ **La pose des panneaux se réalise selon les opérations suivantes :**

- À l'avancement,
- À droite ou à gauche si la longueur à couvrir correspond à un nombre exact de panneaux,
- À partir du milieu de la véranda si les panneaux d'extrémité doivent être recoupés de façon à préserver la symétrie visuelle des joints.

■ **Mise en place du premier panneau**

- Respecter en partie haute une distance suffisante entre la fixation au gros œuvre et le début du panneau, de façon à ce que le panneau lorsqu'il sera soumis à une dilatation ne se trouve pas bloqué mécaniquement,
- Détermination de la cote de perçage par rapport au bord supérieur du panneau pour que les vis de fixation en étant perpendiculaires au panneau soient centrées sur la gorge du profil support haut,
- Préperçage du panneau pour les fixations hautes. Le perçage est à réaliser avec un diamètre supérieur au diamètre de la vis pour permettre le mouvement du panneau,
Dans certains cas, il est possible de ne pas fixer mécaniquement les panneaux en partie haute. Ils seront seulement maintenus entre le support et le solin (voir plans pages 29 et 30).

■ **Mise en place des vis de fixation haute et basse**

- Ce type de fixation haute ne doit pas bloquer mais seulement maintenir les panneaux et permettre leur dilatation. Les fixations en partie haute sont au nombre de quatre réparties sur la largeur du panneau,
- Perçage et fixation du panneau en partie basse. Les fixations sont au nombre de quatre réparties sur la largeur du panneau.

■ **Mise en place de la clé de jonction**

- Il convient de prévoir que la longueur de la clé de jonction soit supérieure d'au moins 10 mm à la longueur du panneau pour favoriser l'écoulement de l'eau de ruissellement. Pour une bonne mise en place de la clé, commencer par le haut du panneau et vérifier sa bonne introduction dans le profilé d'habillage de chants en donnant au besoin un coup avec le plat de la main par exemple. Éviter tout objet coupant ou trop rigide qui risquerait d'abîmer la lèvre souple de la clé. En cas de doute on peut projeter sur le profilé PVC un fin brouillard de silicone,
NE PAS ABOUTER LA CLÉ,
- Mise en place et fixation du panneau suivant dans les mêmes conditions que le premier panneau en respectant un écart maximum de 3 mm entre les deux panneaux et ainsi de suite pour toute la surface à couvrir,
- Ne pas ajouter d'étanchéité d'aucune sorte entre les panneaux.

CONSIGNES GÉNÉRALES ET PRÉCAUTIONS

- **Les panneaux ne doivent jamais être mis en position de blocage**, prévoir pour cela un jeu suffisamment important entre le diamètre de la vis de fixation et le diamètre du trou de perçage dans le panneau.
- Les panneaux d'extrémité ne doivent pas être fixés sur la rive.
- Éviter toute émission de copeaux en abord d'autres panneaux.
- Pas de panneaux de toiture autoportants au-delà de 6 panneaux sans profil de dilatation.
- Ne pas marcher directement sur les panneaux.
- Enlever le film adhésif de protection des parements **immédiatement après la pose des panneaux**.
- Laisser en faîtière suffisamment de jeu entre l'extrémité du panneau et le profil de support mural pour permettre au panneau de se dilater librement.
- Les fixations ou le maintien du panneau doivent permettre sa dilatation.
- Plus la couleur de la face soumise à la chaleur est sombre, plus la température atteinte par cette face sera élevée et plus la dilatation sera importante, donc :
 - Pas de panneaux avec parements extérieurs de coloris sombre sans séparateur thermique.
 - Longueur des panneaux en coloris sombres limitée à 4 mètres (article 2.1 de l'avis technique) (longueur maxi en coloris clairs, voir fiche produit).

ASSEMBLAGE PANNEAUX

AUTOPORTANTS

24-27

MONTAGE AUTOPORTANT

Assemblage panneaux de 52 et 55 mm	25
Assemblage panneaux de 65 et 68 mm	26
Assemblage panneaux de 82 et 85 mm	27

28-35

PROFILÉS DE MISE EN ŒUVRE

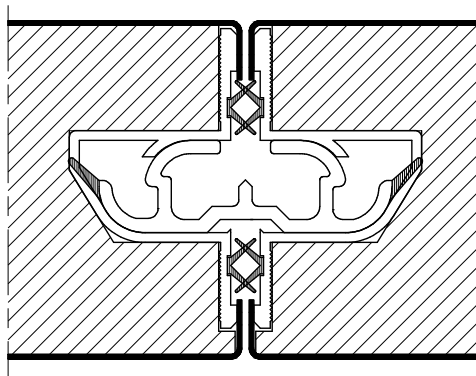
Tous les profilés montage porteur/serreur	28
Montage faîtière	29
Montage faîtière solin	30
Montage sablière	31
Montage rive débordante	32
Montage rive latérale	33
Joint rive & sablière	34
Les victoriennes	35



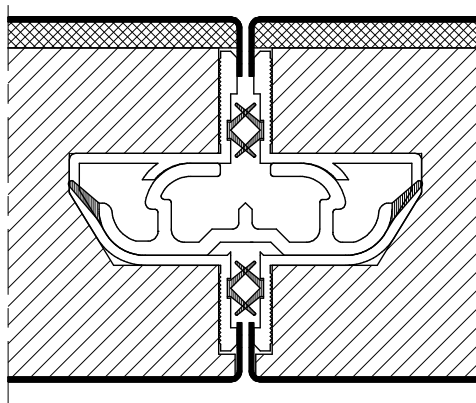
ASSEMBLAGE PANNEAUX

DE 52 À 55 MM

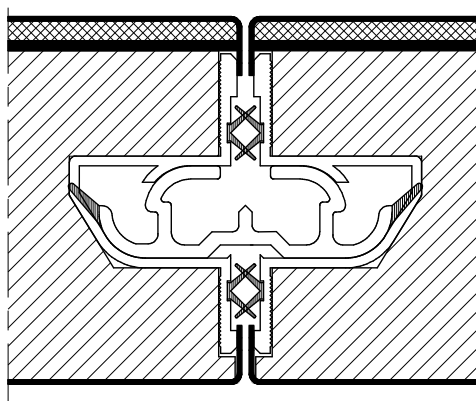
EPAISSEUR 52 mm



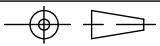
EPAISSEUR 55 mm AST PREMIUM



EPAISSEUR 55 mm AST CONFORT



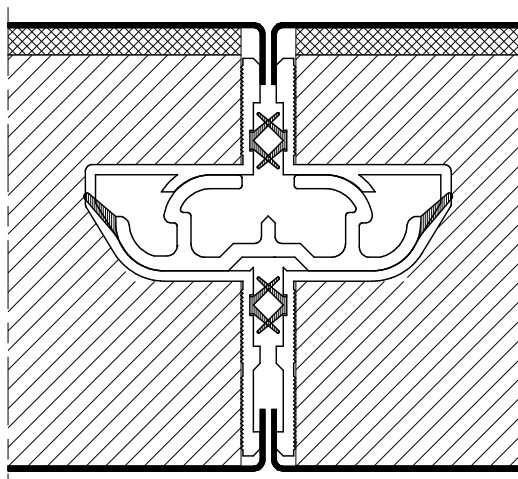
Parties hachurées verticalement
= lèvres souples

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format A4 Echelle : 1 / 1	N° : 20 137/C
Description	Par	Date	Ind	ASSEMBLAGE PANNEAUX AUTOPORTANTS Epaisseurs 52 et 55 mm			
Création original	GB	14/01/00					
Evolution Profilés		8/10/04	(A)				
Evolution Profilés et Ajout AST PREMIUM		04/09/12	(B)				
Suppression AST		27/06/17	(C)				

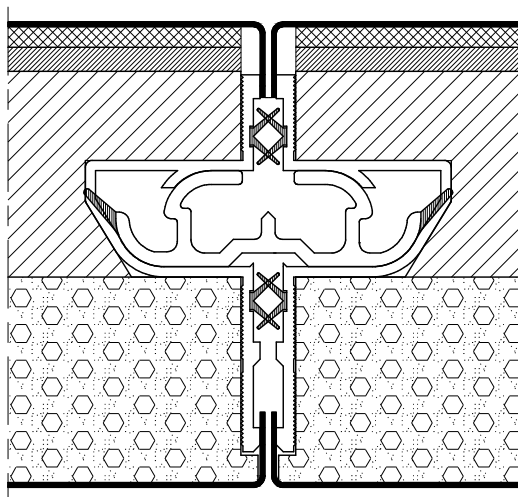
ASSEMBLAGE PANNEAUX

DE 65 À 68 MM

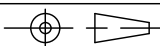
EPAISSEUR 65 mm AST PREMIUM



EPAISSEUR 68 mm ELS Ultra



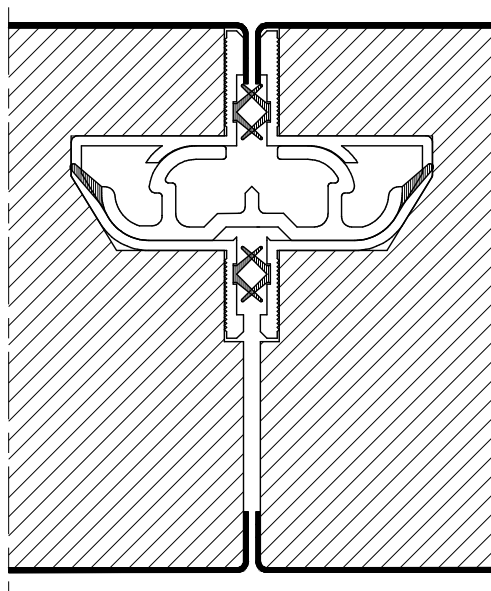
Parties hachurées verticalement = lèvres souples

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits. ASSEMBLAGE PANNEAUX AUTOPORTANTS Epaisseurs 62, 65 et 68 mm ELS Ultra	Format A4 Echelle : 1 / 1	N° : 212 2538
Description	Par	Date	Ind			
Création original	GB	24/10/12	A			

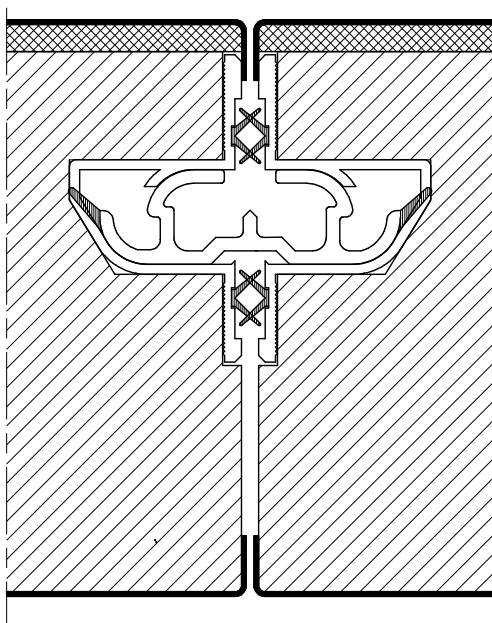
ASSEMBLAGE PANNEAUX

DE 82 À 85 MM

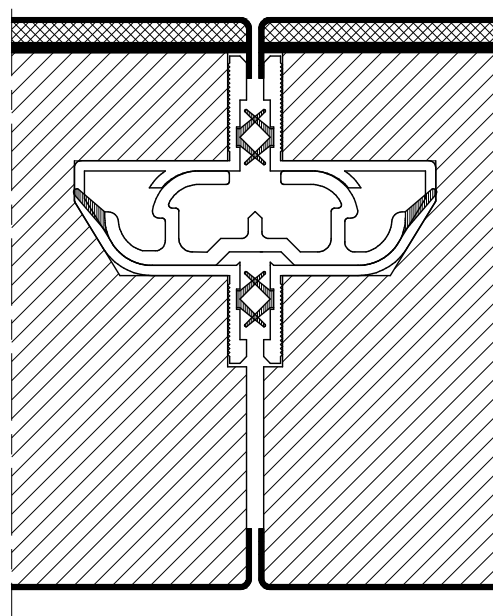
EPAISSEUR 82 mm



EPAISSEUR 85 mm AST PREMIUM



EPAISSEUR 85 mm AST CONFORT

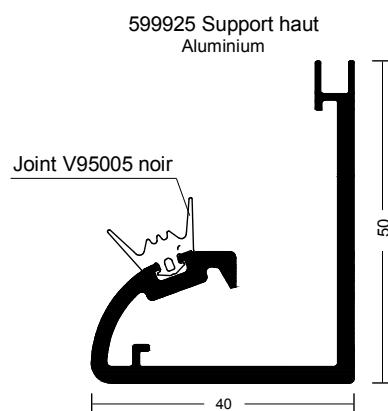
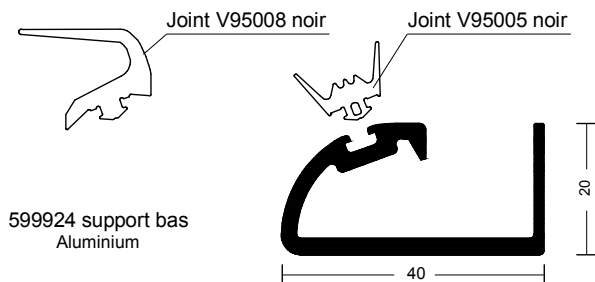
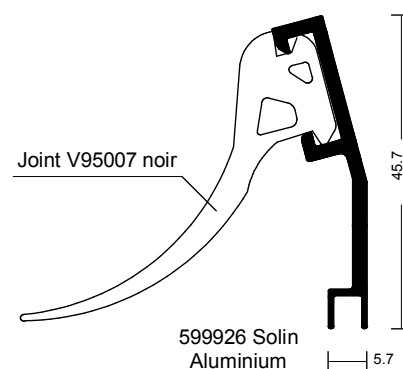
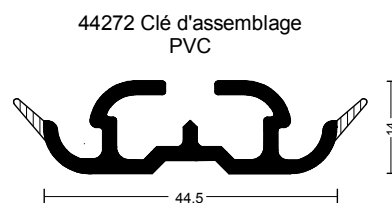
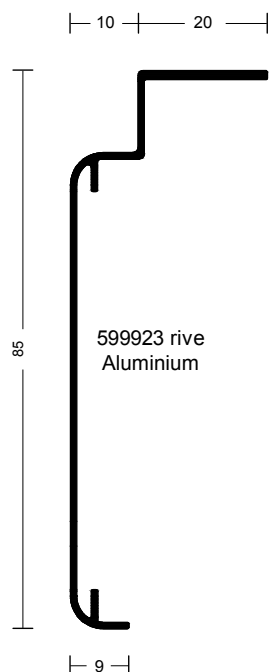
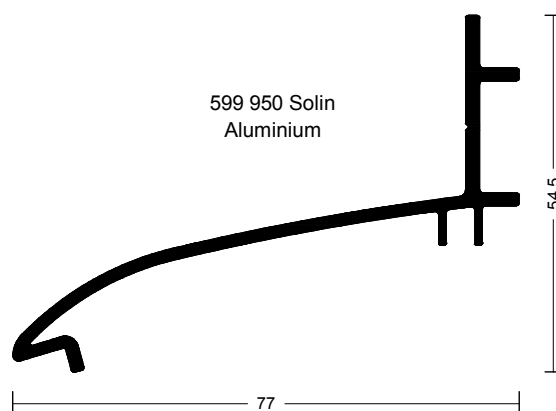
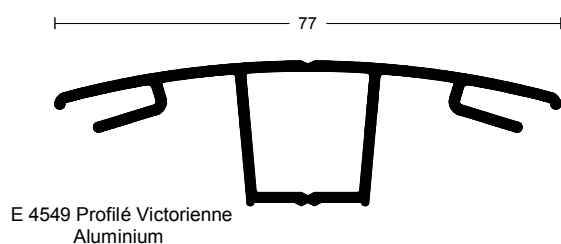


Parties hachurées verticalement = lèvres souples

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format A4 Echelle : 1 / 1	N° : 20 147/D
Description	Par	Date	Ind	ASSEMBLAGE PANNEAUX AUTOPORTANTS Epaisseurs 82 et 85 mm			
Création original	GB	14/02/00	A				
Evolution Profilés		08/10/04	B				
Ajout AST PREMIUM		10/09/12	C				
Suppression AST		27/06/17	D				

TOUS LES PROFILÉS

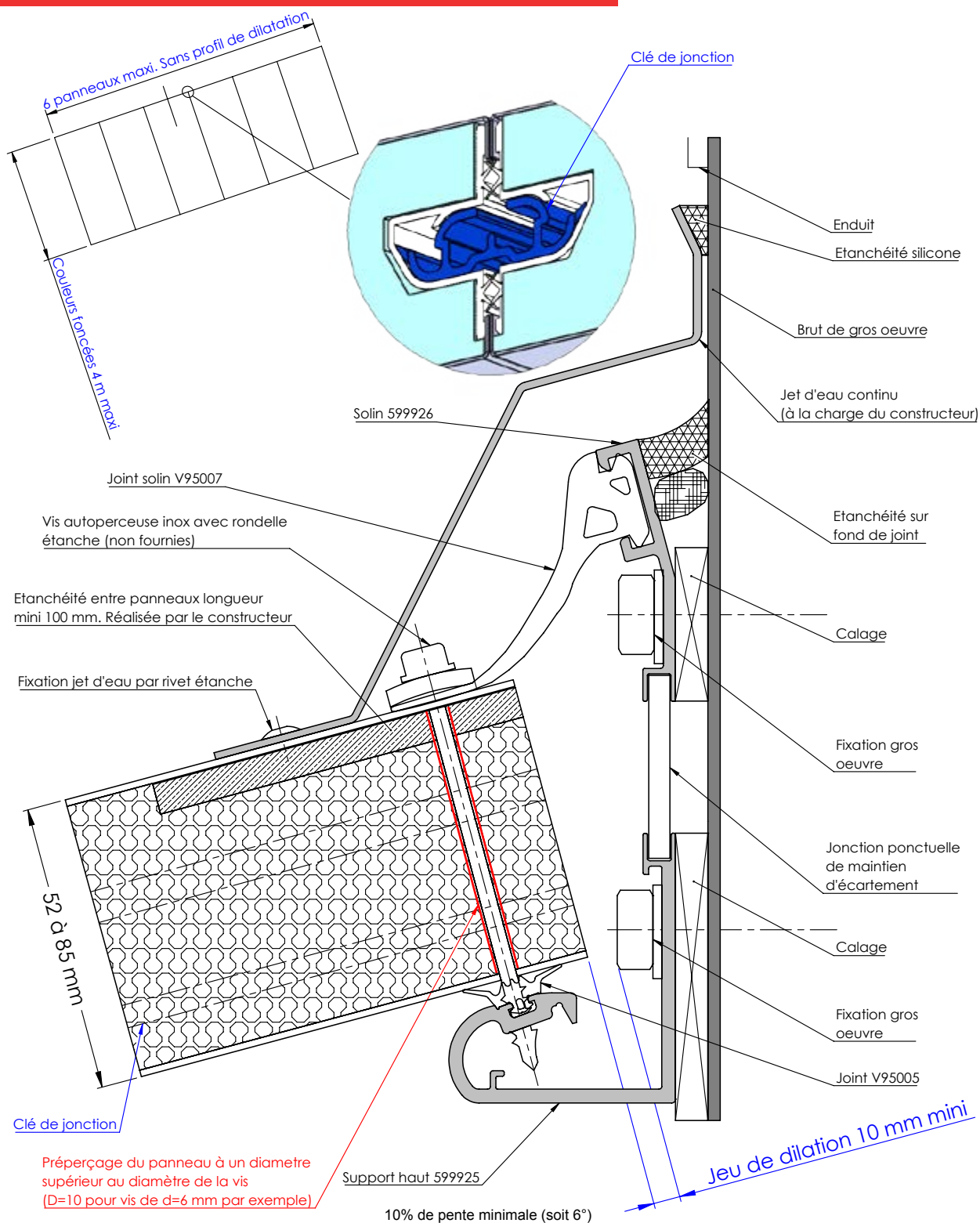
ALUMINIUM, PVC ET JOINTS



		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.	
Description	Par	Date	Ind	PROFILES ALUMINIUM, PVC et CAOUTCHOUC	
Création original	GB	08/02/00			
- Ajout solin Alu 599950 - Ajout joint V95008 - Suppression Joint PVC - Ajout profilé alu et joint de victorienne		08/10/04	(A)		
- Ajout profilé alu 599930		18/10/12	(B)		
				Format A4 Echelle : 1 / 1	
				N° : 20 122/B	

MONTAGE FAÎTIÈRE

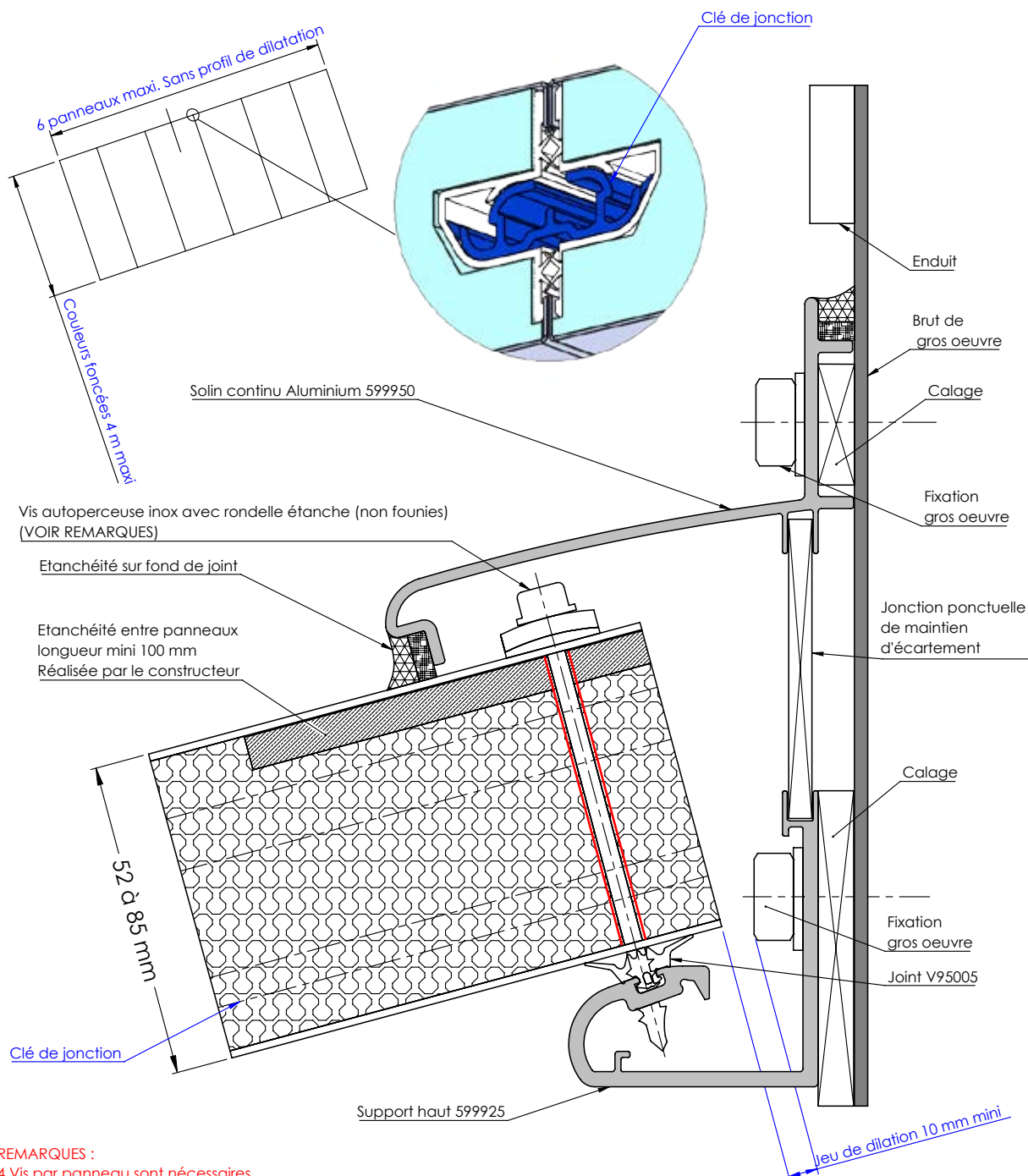
AUTOPORTANT EN FAÎTIÈRE



	Tolérances générales : ISO 2768-C			Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format : A4 Echelle : 1:20	N° : 2200944
Description	Par	Date	Ind	Titre : MONTAGE AUTOPORTANT EN FAÎTIÈRE Panneaux de 52 à 85 mm			
Création original	JV	08/01/2021	a				
Modif notation	JV	18/01/2021	b				

MONTAGE FAÎTIÈRE SOLIN

AUTOPORTANT EN FAÎTIÈRE SOLIN ALU



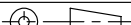
REMARQUES :

4 Vis par panneau sont nécessaires

- Leur rôle est d'assurer le maintien en position des panneaux pendant les opérations de montage et d'alignement.

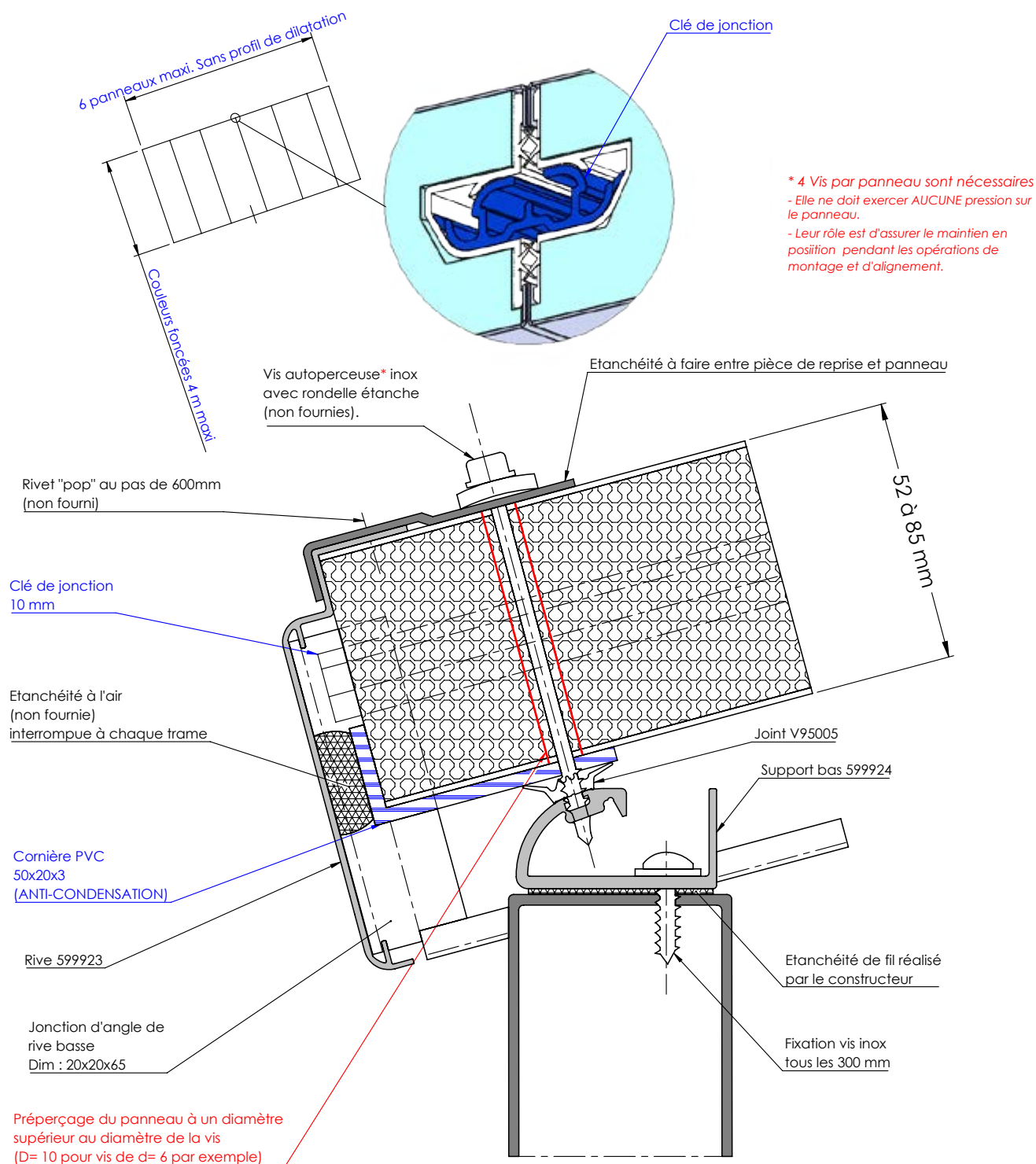
- Elle ne doit exercer AUCUNE pression sur le panneau et le diamètre de perçage du panneau doit être largement supérieur au diamètre de la vis (+3 ou +4 mm).

10% de pente minimale (soit 6°)

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format : A4 Echelle : 1:20		N° : 2210001	
Description		Par	Date			Ind			
Création original		JV	08/01/2021			a			
Modif notation		JV	18/01/2021			b			
					Titre :				
					MONTAGE AUTOPORTANT EN FAITIÈRE DU SOLIN				
					Panneaux de 52 à 85 mm				

MONTAGE SABLIÈRE

AUTOPORTANT EN SABLIÈRE



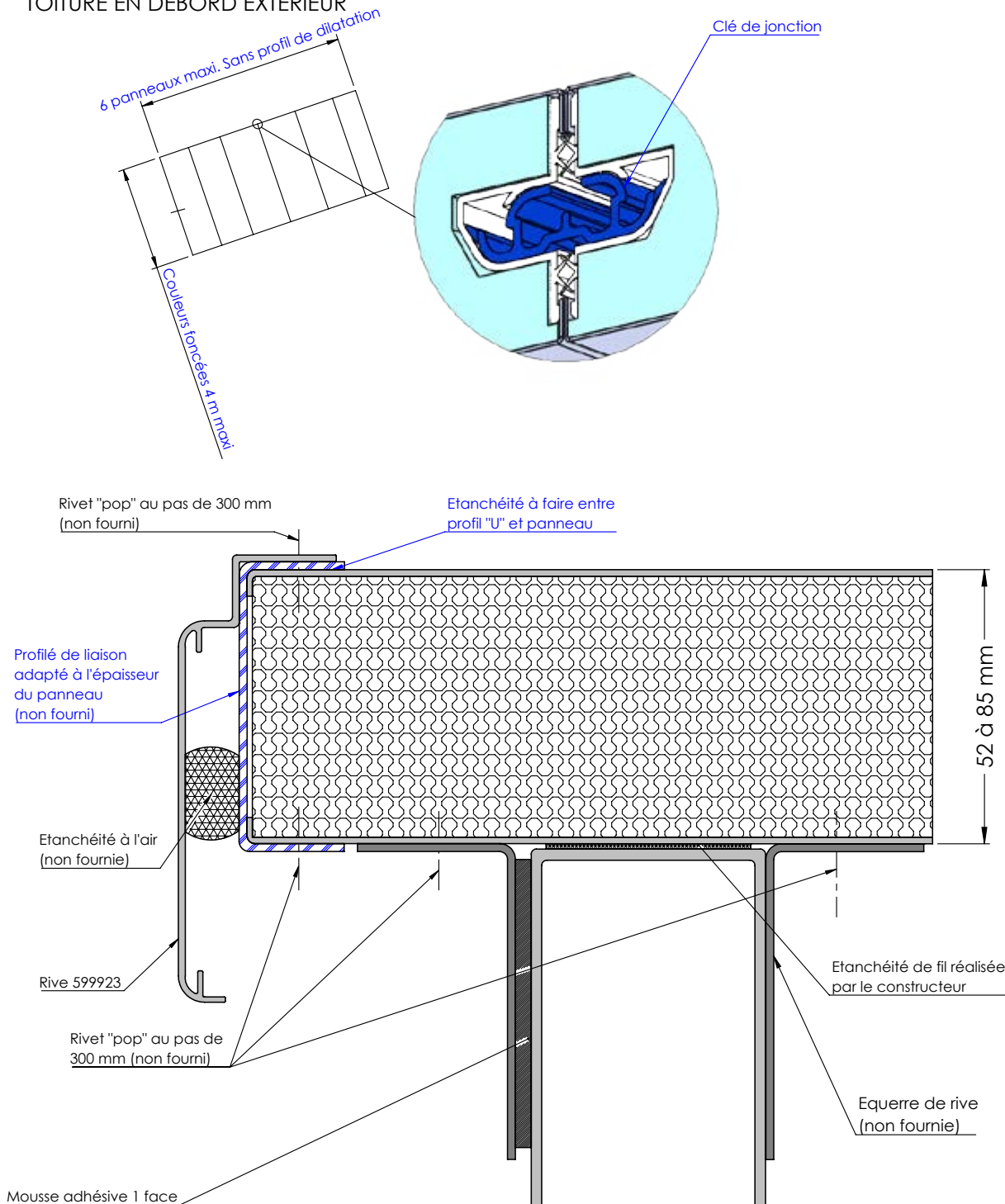
10% de pente minimale (soit 6°)

	Tolérances générales : ISO 2768-C			Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits. Format : A4 Echelle : 1:25 N° : 2210002 ISOSTA GROUPE
	Description	Par	Date	
	Création original	JV	12/01/2021	
	Modif notation	JV	18/01/2021	
Ind a b				Titre : MONTAGE AUTOPORTANT EN SABLIÈRE Panneaux de 52 à 85 mm

MONTAGE RIVE DÉBORDANTE

AUTOPORTANT EN RIVE DÉBORDANTE

TOITURE EN DEBORD EXTERIEUR



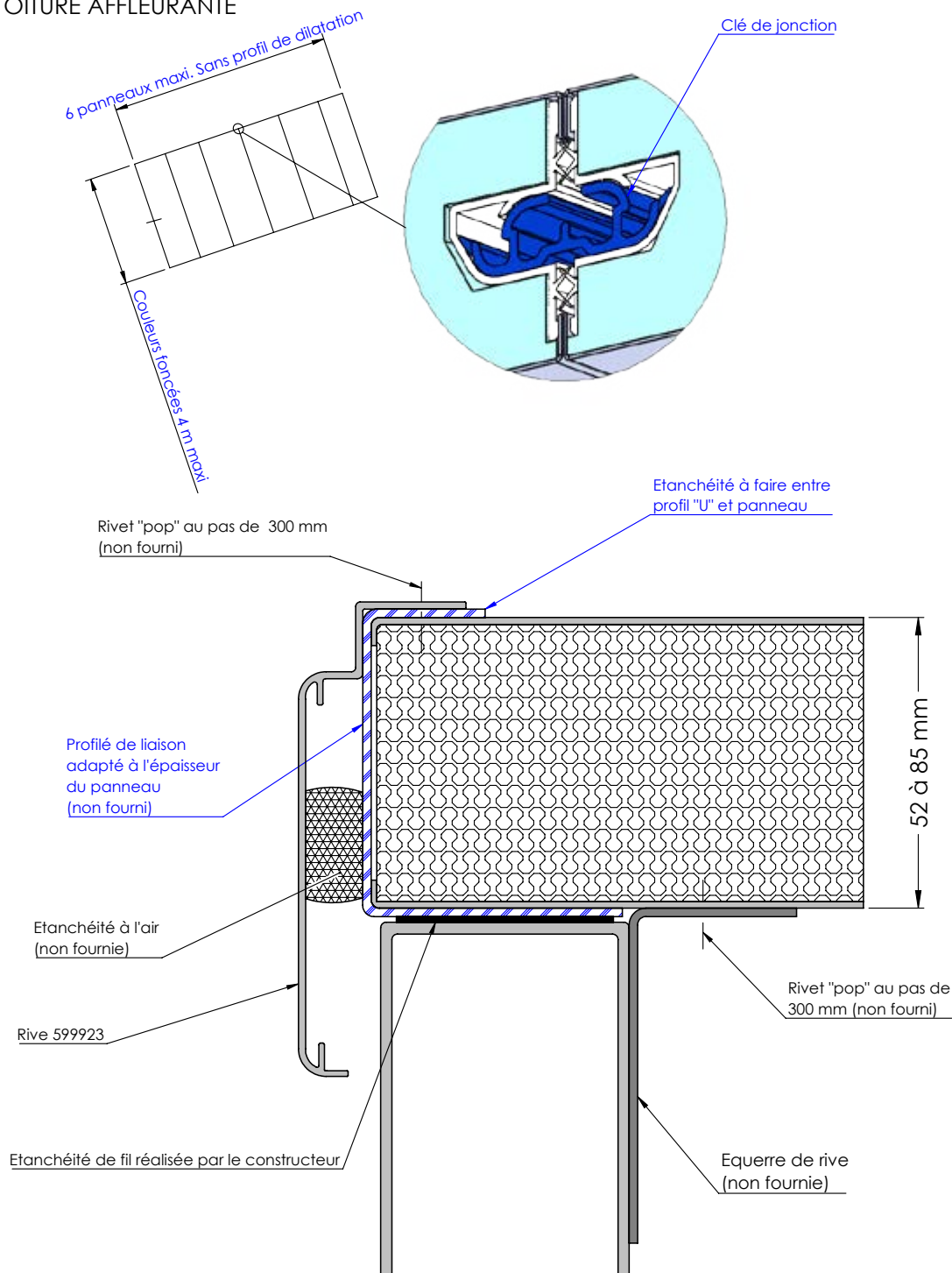
10% de pente minimale (soit 6°)

	Tolérances générales : ISO 2768-C			Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.	Format : A4	N° : 2210005
	Description	Par	Date	Ind	Echelle : 1:25	
	Création original	JV	12/01/2021	a	ISOSTA GROUPE	
	Modif notation	JV	18/01/2021	b		
Titre : MONTAGE AUTOPORTANT EN RIVE DEBORDANTE Panneaux de 52 à 85 mm						

MONTAGE RIVE LATÉRALE

AUTOPORTANT EN RIVE LATÉRALE

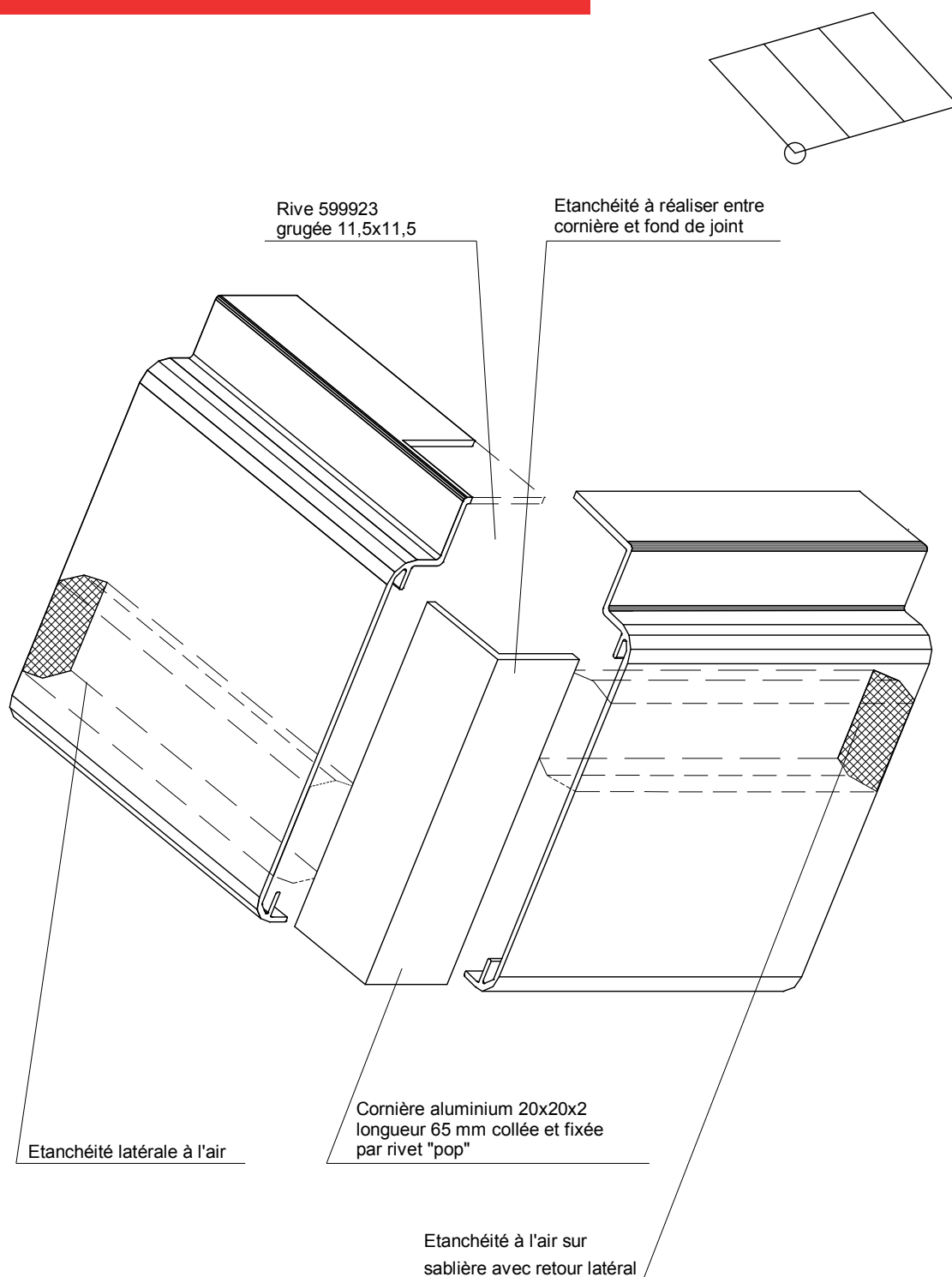
TOITURE AFFLEURANTE



	Tolérances générales : ISO 2768-C			Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.	Format : A4	N° : 2210004
	Description	Par	Date	Ind	Echelle : 1:25	
	Création original	JV	12/01/2021	a	ISOSTA GROUPE	
	Modif notation	JV	18/01/2021	b		
Titre : MONTAGE AUTOPORTANT EN RIVE LATÉRALE Panneaux de 52 à 85 mm						

JOINT RIVE & SABLIÈRE

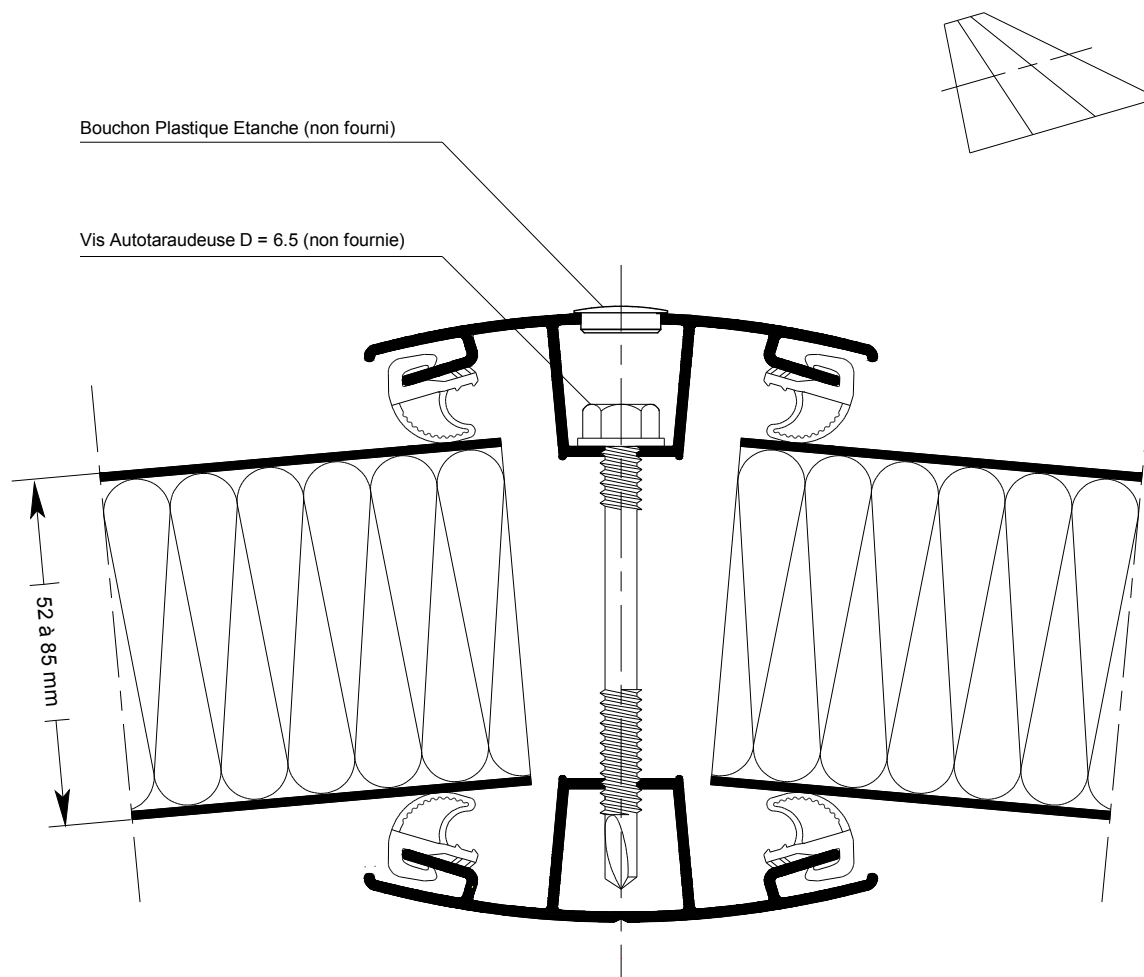
JONCTION RIVE ET SABLIÈRE



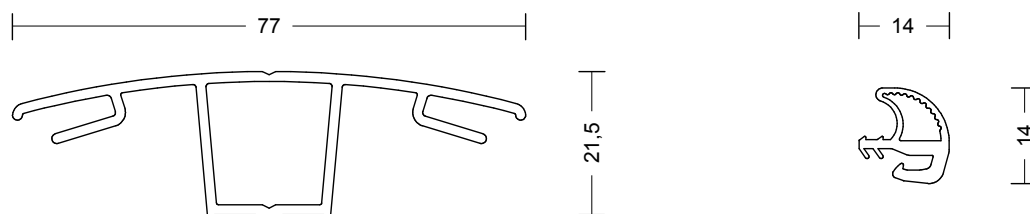
		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format A4 Echelle : 1 / 1		N° : 20 153/A	
Description		Par	Date			Ind	JONCTION RIVE ET SABLIERE PANNEAUX DE 52 à 85 mm 		
Création original		GB	14/02/00						
Modification Titre			29/10/12	(A)					

LES VICTORIENNES

PROFILÉS DE VICTORIENNE



ANGLE MAXI DE MONTAGE: 9 ° par rapport à l'horizontale



Joint Ref : X Joint 14

Profilé ALUMINIUM Ref : E 4549

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits. PRINCIPE DE MONTAGE des PANNEAUX de VICTORIENNE avec PROFILÉS et JOINTS	Format A4 Echelle : 1 / 1	N° : 24 538/B
Description	Par	Date	Ind			
Création original	GB	18/10/04				
Ajout angle de montage		18/04/05	(A)			
52 à 85 était 52 et 55 ; 82 et 85		29/10/12	(B)			

ASSEMBLAGE PANNEAUX

ENTRE CHEVRONS

36-43

MONTAGE ENTRE CHEVRONS

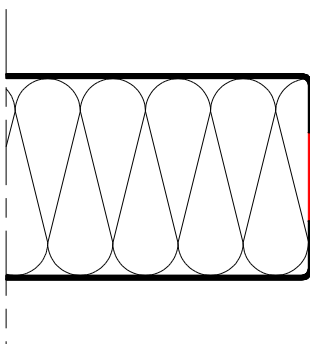
Panneaux AM8	37
Les profilés	38
Montage des panneaux	39
Montage faîtière	40
Montage sablière	41
Montage rive	42
Détails de montage	43



PANNEAUX AM8

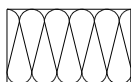
32 AM8

Epaisseur 32 mm

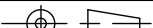


Remarques :

- **Les chants du panneau sont à obturer sur toute la longueur.**
- L'isolant est en LAINE de ROCHE de densité 135 kg/m³
- La longueur des panneaux est limitée à 5.00 m
- Le panneau bénéficie d'un PV Feu du LNE avec classement A2 - s1 - d0
- **Protéger les chants découpés par du scotch aluminium plein**

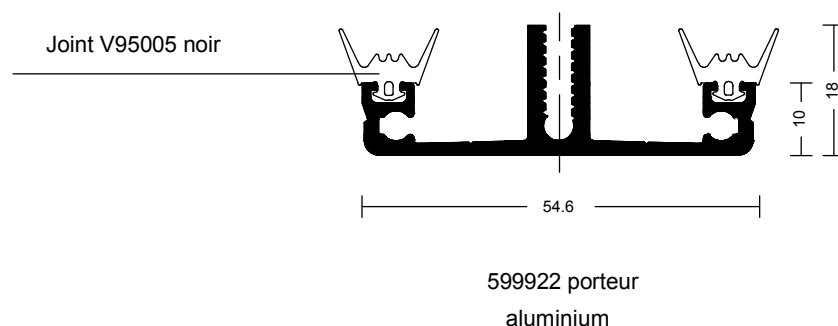
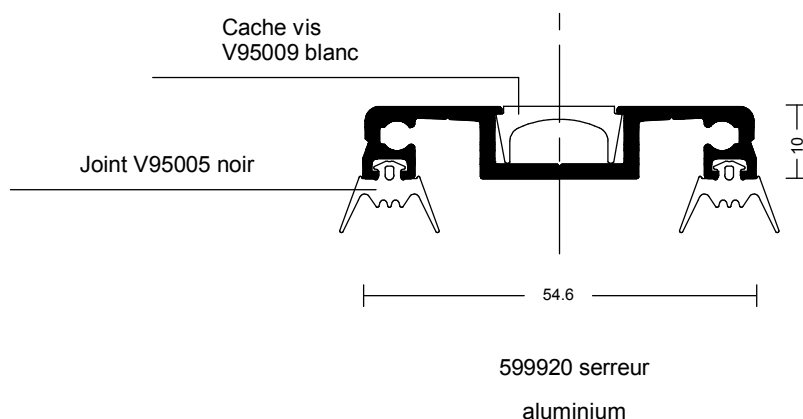


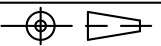
Laine de Roche

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits. DEFINITION PANNEAUX "32 AM8" MONTAGE PORTEUR / SERREUR	ISOSTA GROUPE 
Format A4	Echelle : 1 / 1	N° : 212 2540			
Description	Par	Date	Ind		
Création original	LC	08/11/12	A		

LES PROFILÉS

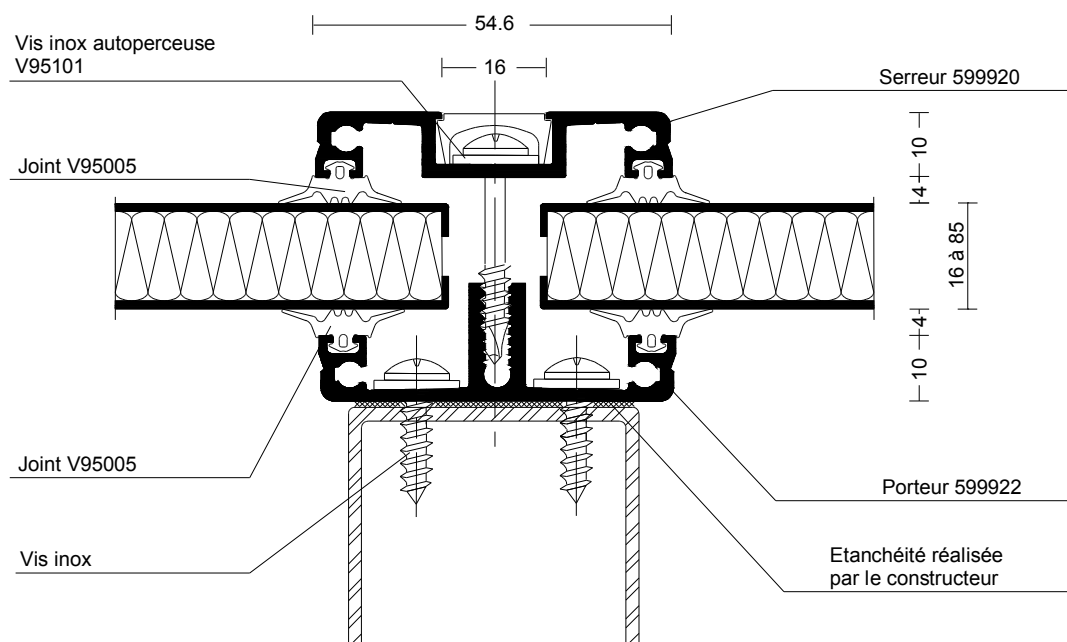
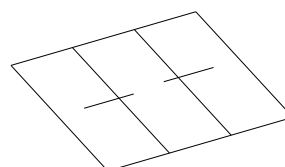
PORTEUR/SERREUR

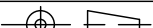


		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format A4 Echelle : 1 / 1	N° : 20 120
Description	Par	Date	Ind	PROFILES POUR MONTAGE PORTEUR / SERREUR			
Création original	GB	08/02/00	(A)				
				ISOSTA GRUPE			

MONTAGE DES PANNEAUX

PORTEUR/SERREUR

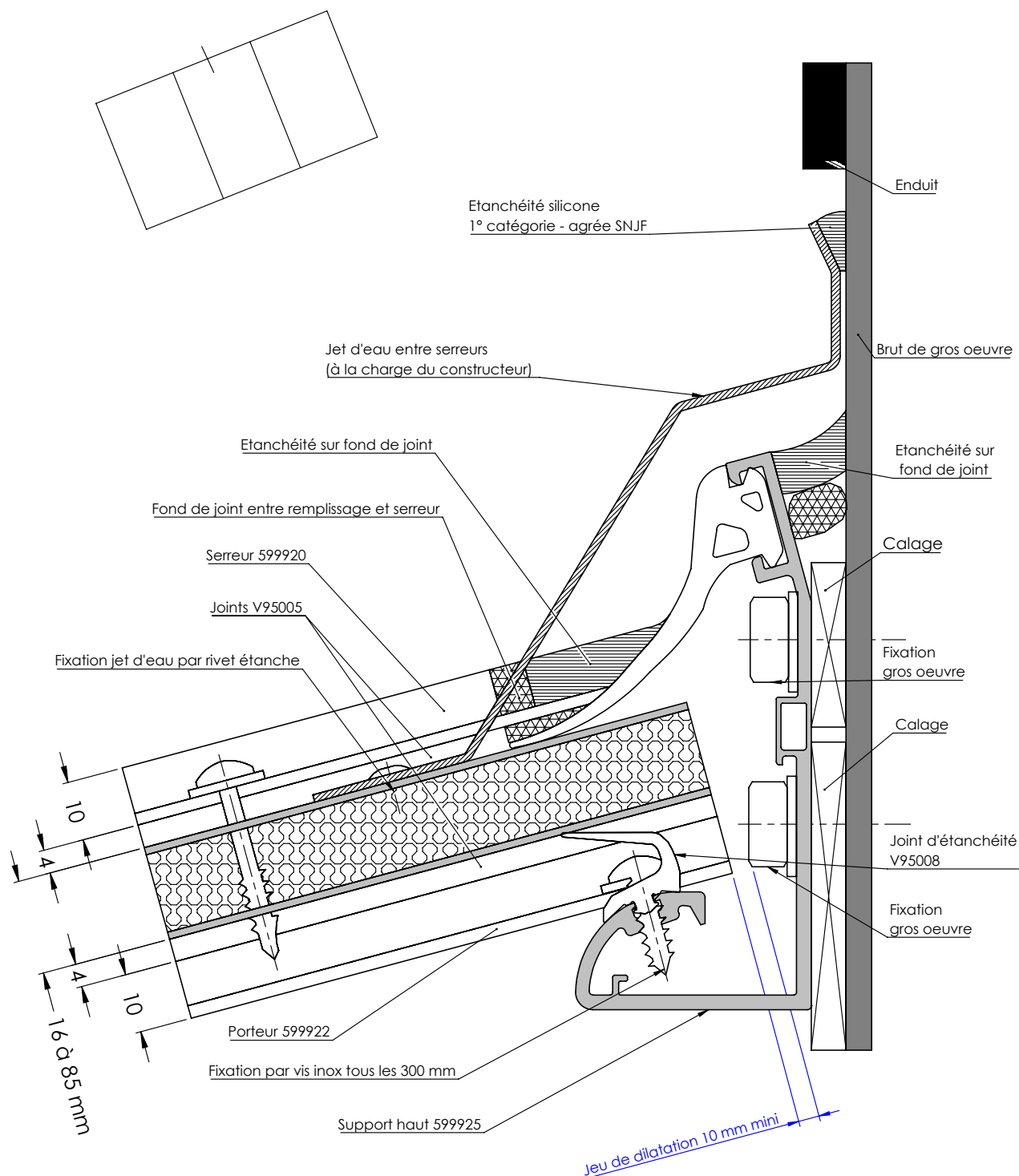


		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits. MONTAGE PANNEAUX en PORTEUR / SERREUR Epaisseurs de 16 à 85 mm	Format A4 Echelle : 1 / 1		N° : 20 146	
Description	Par	Date	Ind					
Création original	GB	14/02/00	A					



MONTAGE FAÎTIÈRE

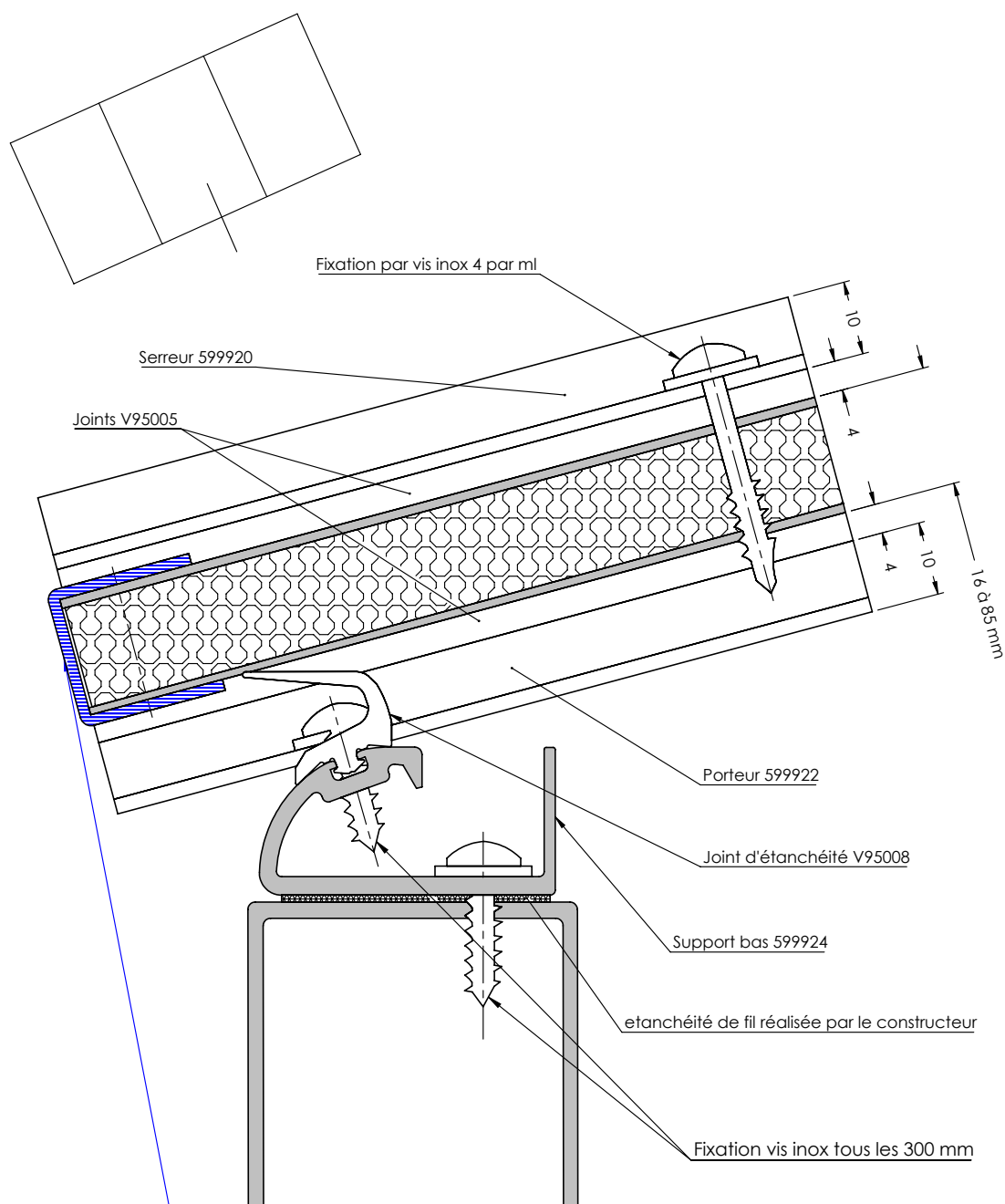
PORTEUR/SERREUR EN FAÎTIÈRE



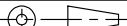
	Tolérances générales : ISO 2768-C			Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format : A4 Echelle : 1:5	N° : 2210006
Description	Par	Date	Ind	Titre : MONTAGE PORTEUR/SERREUR EN FAÎTIÈRE PANNEAUX de 16 mm à 85 mm			
Création original	JV	12/01/2021	a				
Modif notation	JV	18/01/2021	b				

MONTAGE SABLIÈRE

PORTEUR/SERREUR EN SABLIÈRE

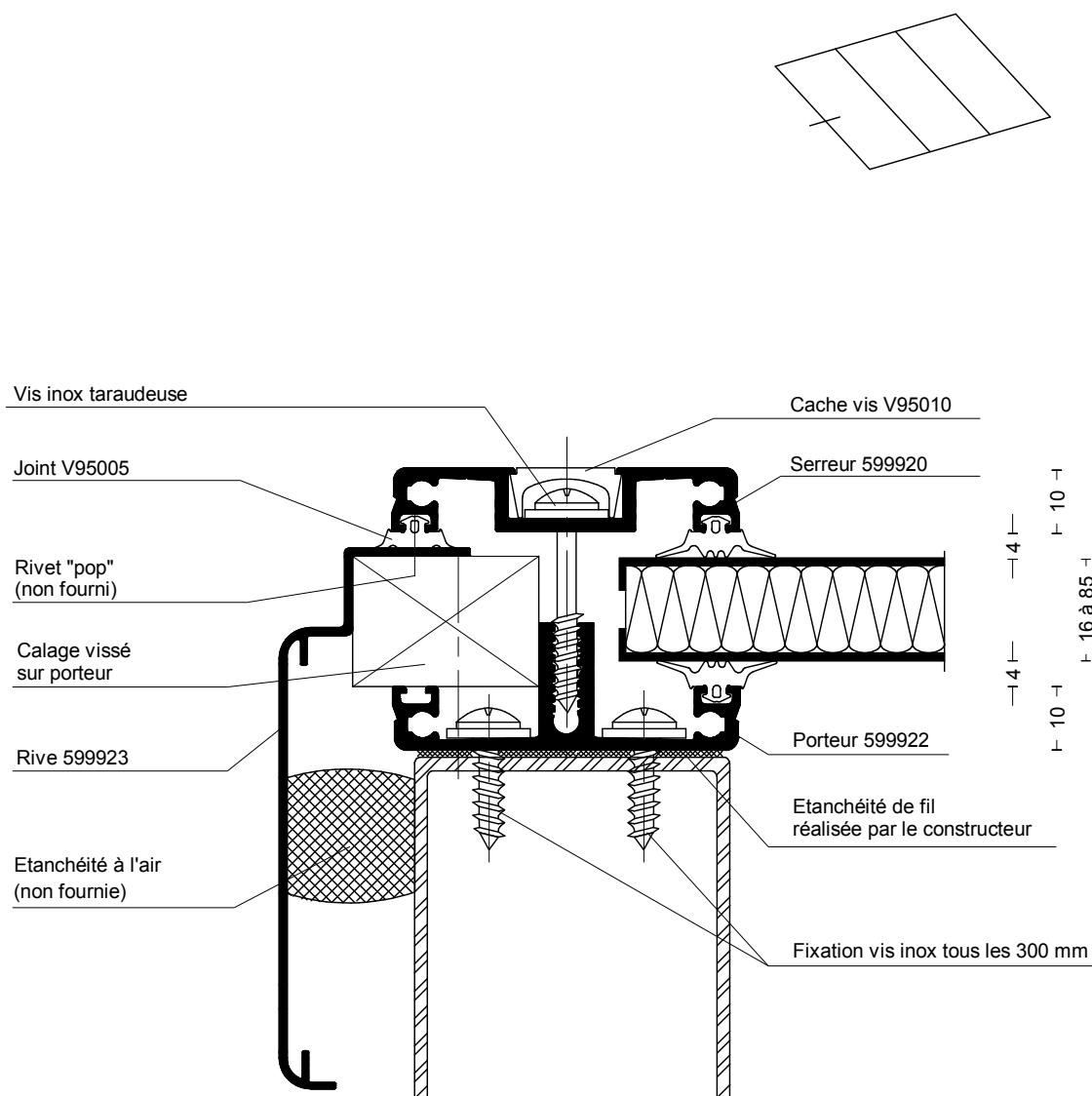


"U" dimensions variables (20x20x20 pour panneaux de 16 mm) et épaisseurs 1.5, fixé dessus et dessous par rivet "pop" (non fournis). La face supérieure entre "U" et panneau est étanchée.

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.	Format : A4	N° : 2210007	
Description		Par	Date		Ind	Echelle : 1:20	
Création original		JV	12/01/2021		a		
Titre : MONTAGE PORTEUR/SERREUR EN SABLIERE Panneaux de 16 mm à 85 mm							

MONTAGE RIVE

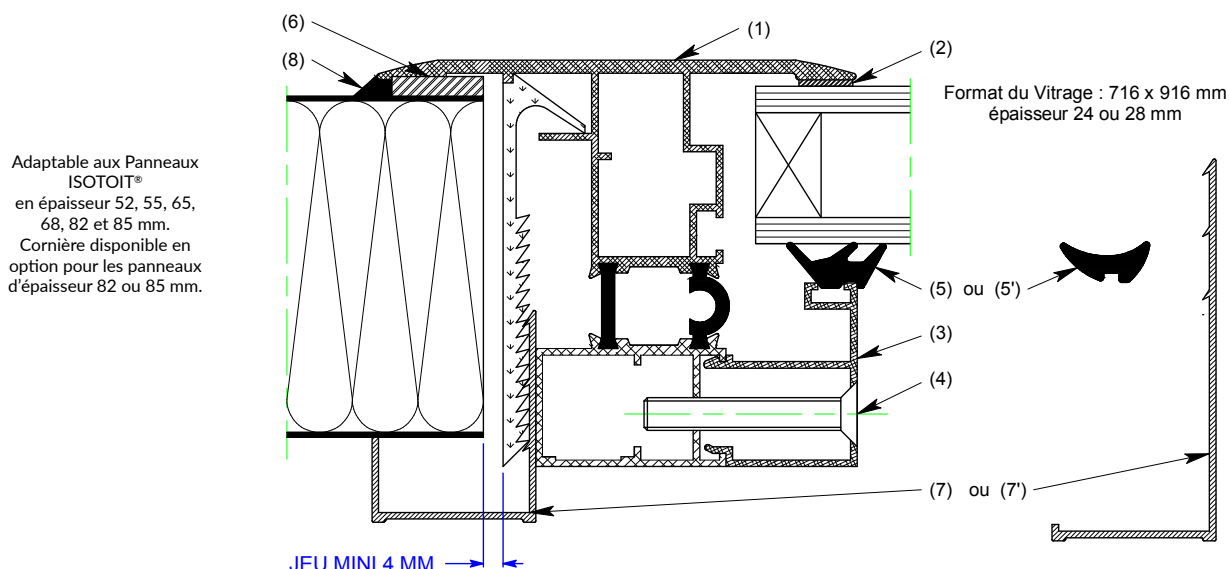
PORTEUR/SERREUR EN RIVE



		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format A4 Echelle : 1 / 1	N° : 20 154/B
Description	Par	Date	Ind	MONTAGE PORTEUR/SERREUR EN RIVE PANNEAUX de 16 mm à 85 mm			
Création original	GB	14/02/00					
Modif vis serreur		22/09/05	A				
16 à 85 était 16 et 32 mm		26/10/12	B				

DÉTAILS DE MONTAGE

PUITS DE LUMIÈRE



Le puits de lumière s'adapte parfaitement aux panneaux de 52, 55, 65 et 68 mm (82 et 85 mm en option). Il est fourni sans vitrage et prévu pour des vitrages de 24 et 28 mm.

Les puits de lumière sont constitués d'un cadre aluminium avec rupture de pont thermique serti, à angles étanchés et laqué blanc RAL 9010.

Pose du vitrage (non fourni)

1. Dévisser les six vis (4) puis démonter les quatre parcloles (3).
2. Retirer le film de protection de la mousse adhésive (2).
3. Placer le vitrage non fourni (format 716 x 916) dans le cadre (1).
4. Monter les quatre parcloles (3) et les fixer à l'aide des six vis (4).
5. Finir le montage du vitrage en plaçant le joint à bourrer (5) pour un vitrage de 24 mm ou (5') pour un vitrage de 28 mm.

Pose du puits de lumière

1. Tracer dans le tiers supérieur du panneau, puis découper, une ouverture de 800 x 1000 mm (1000 dans le sens de la pente).
2. Retirer le film de protection de la mousse adhésive (6).
3. Placer le cadre (1) dans l'ouverture réalisée lors de l'étape 1 en respectant impérativement un jeu périphérique minimum de 4 mm pour la mise en place de la cornière (7) ou (7') (voir dessin ci-dessus).
4. Clipser la cornière (7) pour un panneau d'épaisseur 52 ou 55 mm, ou la cornière (7') pour un panneau de 62, 65 ou 68 mm. Une autre cornière est disponible en option pour les panneaux d'épaisseur 82 ou 85 mm.
5. Finir le montage du puits de lumière avec un cordon de silicone (8) sur la périphérie du cadre (1) côté panneau.

Recommandations

1. Ne poser qu'un seul puits de lumière par panneau.
2. Dans le cas de toiture autoportante, laisser au moins un panneau plein entre chaque panneau avec puits de lumière.

PAREMENTS SOMBRES

SOMMAIRE

44-47

CAS DES PAREMENTS SOMBRES

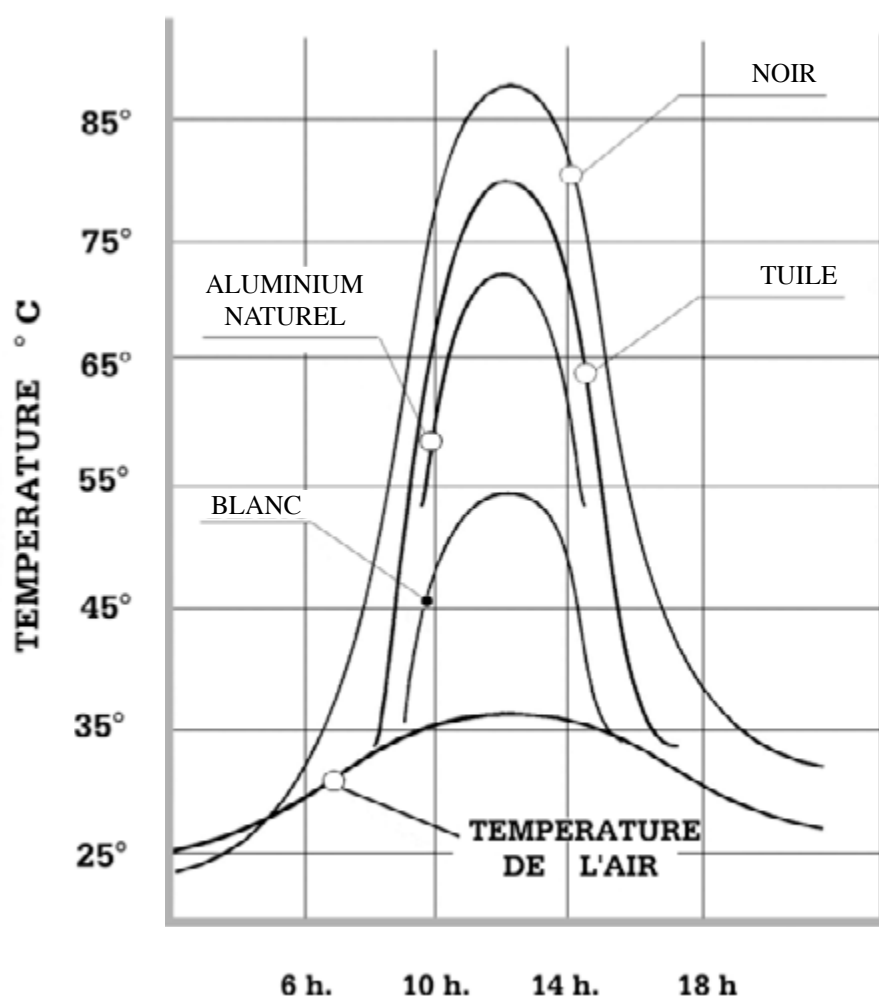
Influence de la couleur sur la température	45
Principe de la dilatation des panneaux	46
Le bruit d'impact	47



PAREMENTS SOMBRES

INFLUENCE DE LA COULEUR SUR LA TEMPÉRATURE

Sur un panneau soumis à l'ensoleillement, la température de l'interface parement/isolant varie en fonction de la température de l'air et de la couleur du revêtement de la surface exposée.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le Coefficient de dilatation moyen de l'aluminium est : $24 \cdot 10^{-6} \text{ mm/mm/}^{\circ}\text{C}$
 - * Une différence de température de 40°C sur une tôle en aluminium coloris clair de longueur 5 mètres génère une DILATATION LINEAIRE d'environ 5 mm.
 - * Une différence de température de 60°C sur une tôle en aluminium coloris sombre de longueur 4 mètres génère une DILATATION LINEAIRE de : 6 mm.
- Le cas le plus défavorable est celui où les deux extrémités du panneau sont immobilisées car la dilatation linéaire ne peut se produire et elle se transforme directement en flèche (voir valeur «F1» sur le schéma page suivante (p. 46))

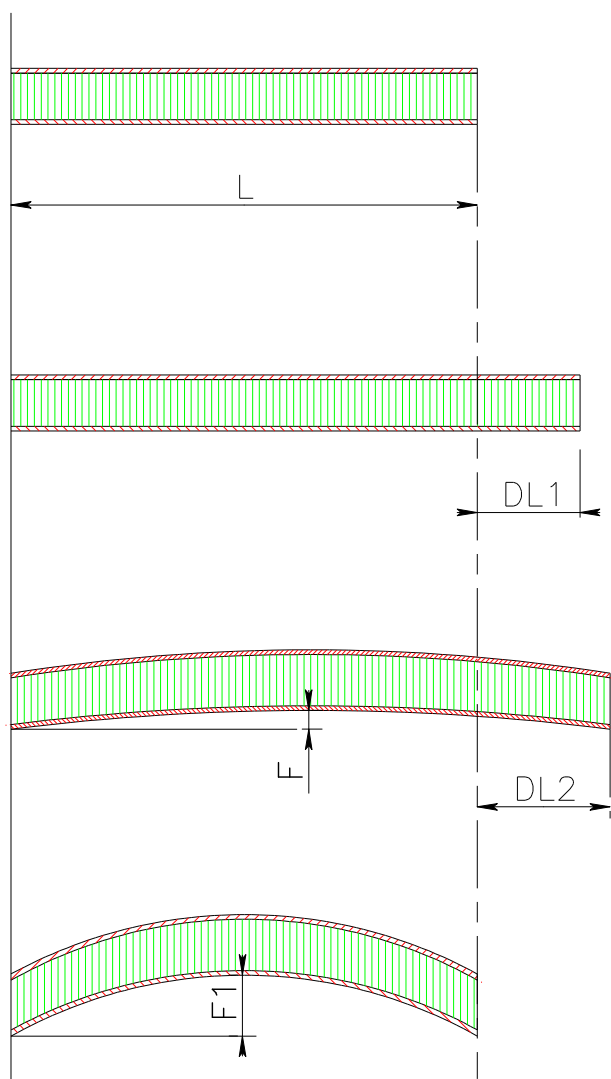
Cette dilatation peut être DESTRUCTRICE

PAREMENTS SOMBRES

PRINCIPE DE LA DILATATION DES PANNEAUX

$T^{\circ} \text{ ext}$ = Température du parement Extérieur

$T^{\circ} \text{ int}$ = Température du parement Intérieur



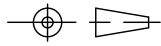
- $T^{\circ} \text{ ext} = T^{\circ} \text{ int}$ = Température de fabrication.
- Longueur Panneau = "L"

- Si $T^{\circ} \text{ ext}$ est = à $T^{\circ} \text{ int}$
- => DILATATION LINEAIRE de valeur "DL1"

- Si $T^{\circ} \text{ ext}$ est > à $T^{\circ} \text{ int}$
- => DILATATION LINEAIRE de valeur "DL2"
- => FLECHE de valeur "F" due à l'EFFET BILAME

- Si $T^{\circ} \text{ ext}$ est > à $T^{\circ} \text{ int}$ + Panneau bloqué aux extrémités
- => DILATATION LINEAIRE IMPOSSIBLE.
- => FLECHE de valeur "F1" due à l'EFFET BILAME.
- La valeur "F1" est > à la valeur "F"
- => Risque de Destruction.

NE JAMAIS OUBLIER QUE LA DILATATION EST UN PHENOMENE NATUREL DES MATERIAUX ET QU'IL EST PREFERABLE D'EN TENIR COMPTE QUE DE LA COMBATTRE.

		Tolérances générales : ISO 2768-C		Ce plan est la propriété du Groupe ISOSTA. Il ne peut donc être copié, photographié ou communiqué à des tiers sans son autorisation écrite sous peine de sanctions. Document non contractuel, ISOSTA se réservant le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans ce document dans le but d'améliorer la qualité de ses produits.		Format A4 Echelle : 1 / 1	N° : 20 152-1/C
Description	Par	Date	Ind	PRINCIPE DE LA DILATATION DES PANNEAUX			
Création original	GB	14/02/00					
Ajout cas dilatation bloquée		23/07/01	A				
Séparation en deux fiches		02/08/01	B				
Modification Texte		29/10/12	C				

LE BRUIT D'IMPACT

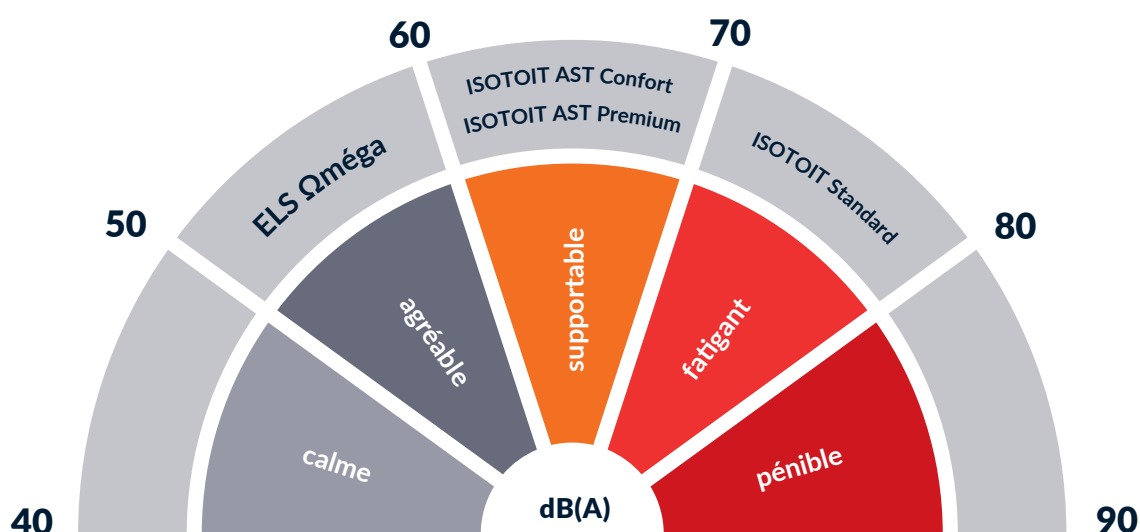
Le bruit est une des premières sources de pollution de notre époque. Il est régi par la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA), applicable depuis le 01/01/96 aux constructions neuves. En général, il se mesure en décibels « dB » et s'exprime en décibels acoustiques « dB(A) ».

dB(A) signifie que le son enregistré est corrigé pour tenir compte de la perception réelle de l'oreille humaine qui perçoit moins les sons graves que les sons aigus.

- Le bruit est caractérisé par sa fréquence. L'unité est le hertz « Hz ».
- La plage de fréquence de l'oreille humaine va de 30 Hz à 15 000 Hz environ.

Les plages de fréquences utilisées dans le bâtiment vont de 100 Hz à 5 000 Hz ou :

- Les graves vont de 100 à 350 Hz
- Les médiums vont de 350 Hz à 1500 Hz
- Les aigus vont de 1 500 Hz à 5 000 Hz (bruits d'impact de pluie)



MODES DE CALCUL SUR LES SONS

- Lorsque 2 sources sonores de niveaux différents émettent, le bruit résultant est équivalent au bruit le plus fort.
Exemple : 60 dB(A) + 70 dB(A) = 70 dB(A)
- Lorsqu'une source sonore est multipliée par 2, le niveau sonore est augmenté de 3 dB.
Exemple : 60 dB(A) + 60 dB(A) = 63 dB(A)
- Une réduction du niveau sonore de 10 dB(A) correspond à diviser l'intensité sonore du bruit d'origine par 10

PRINCIPALEMENT DEUX TYPES DE BRUIT

- Les bruits solidiens dont l'origine est un choc et qui se transmettent par les éléments solides (sols, structures, murs...)
- Les bruits aériens intérieurs ou extérieurs qui se propagent sans contact. Les plus importants sont les bruits extérieurs créés par les trafics aériens, ferroviaires et surtout routiers.

ANNEXES

DOCUMENTS OFFICIELS

49	PAGE DE GARDE AVIS TECHNIQUE CSTB
50	PV LNE DE CLASSEMENT FEU DES PANNEAUX ISOTOIT AST CONFORT
51	PV LNE DE CLASSEMENT FEU DES PANNEAUX ISOTOIT AST PREMIUM
52	PV LNE DE CLASSEMENT FEU DES PANNEAUX ISOTOIT LIGHT (Standard)
53	PV LNE DE CLASSEMENT FEU DES PANNEAUX ISOTOIT ELS ULTRA



Avis Technique 2/14-1620

Annule et remplace l'Avis Technique 2/12-1488

Eléments de remplissage
Infill elements
Füllelemente

EdR de véranda

ISOTOIT

Titulaire : Société PANNEAUX SANDWICH ISOSTA
19 rue de l'industrie
Z.I. Les Sablons
89104 Sens Cedex

Tél. : 03.86.83.44.44
Fax : 03.86.83.44.62

Usine : Société PANNEAUX SANDWICH ISOSTA
19 rue de l'industrie
Z.I. Les Sablons
89104 Sens Cedex

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 2

Constructions, Façades et Cloisons Légères

Vu pour enregistrement le 18 décembre 2014

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 26 novembre 2020

N° P205549 - DEC/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : PANNEAUX SANDWICH ISOSTA
ZI des Sablons
19 rue de l'Industrie
89100 SENS
France

Marque commerciale : ISOTOIT AST Confort

Description sommaire :
Composition globale : Matériau non ignifugé composé de :
Couche 1 : Aluminium (0,7 mm - 2750kg/m³)
Couche 2 : PE (3 mm - 80kg/m³)
Couche 4 : Masse lourde (1,5 mm - 2000kg/m³)
Couche 4 : XPS (26 à 80 mm - 33kg/m³)
Couche 4 : Aluminium (0,7 mm - 2750kg/m³)
Utilisation : Panneau de toiture de véranda
Masse surfacique : De (7935 ± 793 à 10200 ± 1100) g/m² (déterminée par le LNE)
Épaisseur : De (21.3 ± 2.1 à 86,4 ± 8,6) mm (déterminée par le LNE)
Coloris : Divers

Rapport d'essais : N° P205549 - DEC/1 du 26 novembre 2020
Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995), trait de scie et calfeutrage,
Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

Classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P205549 - DEC/1 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 26 novembre 2020



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Romuald GORJUP

522 R 0900-02 Rév.E

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Établissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 • Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 • NAF : 7120B • TVA : FR 92 313 320 244

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 26 novembre 2020**N° P205549 - DEC/2**

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : PANNEAUX SANDWICH ISOSTA
ZI des Sablons
19 rue de l'industrie
89100 SENS
France

Marque commerciale : ISOTOIT AST Premium

Description sommaire :
Composition globale : Matériau non ignifugé composé de :
 Couche 1 : Aluminium (0,7 mm - 2750kg/m³)
 Couche 2 : PE (4 mm - 80kg/m³)
 Couche 3 : XPS (15 à 80 mm - 33kg/m³)
 Couche 4 : Aluminium (0,7 mm - 2750kg/m³)

Utilisation : Panneau de toiture de véranda

Masse surfacique : De (4363 ± 440 à 6720 ± 680) g/m² (déterminée par le LNE)

Epaisseur : De (20,7 ± 2,1 à 85,7 ± 8,6) mm (déterminée par le LNE)

Coloris : Blanc

Rapport d'essais : N° P205549 - DEC/2 du 26 novembre 2020

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
 Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995), trait de scie et calfeutrage,
 Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

Classement :**M1****VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE****Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI**

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P205549 - DEC/2 annexé.
 Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 26 novembre 2020



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Romuald GORJUP

522 R 0900-02 Rév.E

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 26 novembre 2020

N° P205549 - DEC/4

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : PANNEAUX SANDWICH ISOSTA
ZI des Sablons
19 rue de l'industrie
89100 SENS
France

Marque commerciale : ISOTOIT Standard

Description sommaire :
Composition globale : Matériau non ignifugé composé de :
Couche 1 : Aluminium (0,7 mm – 2750 kg/m³)
Couche 2 : XPS (15 à 80 mm – 33 kg/m³)
Couche 3 : Aluminium (0,7 mm – 2750 kg/m³)
Panneau de toiture de véranda

Utilisation :
Masse surfacique : De (4353 ± 440 à 7040 ± 710) g/m² (déterminée par le LNE)
Epaisseur : De (16,3 ± 1,6 à 81,3 ± 8,2) mm (déterminée par le LNE)
Coloris : Blanc

Rapport d'essais : N° P205549 - DEC/4 du 26 novembre 2020
Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995), trait de scie et calfeutrage,
Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

Classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P205549 - DEC/4 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 26 novembre 2020



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Romuald GORJUP

522 R 0900-02 Rév.E

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Établissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 • Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 • NAF : 7120B • TVA : FR 92 313 320 244

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 06 février 2017

N° P166761 - DE/1

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par : PANNEAUX SANDWICH ISOSTA
19, Rue de l'Industrie - ZI les Sablons
89100 SENS
FRANCE

Marque commerciale : ISOTOIT ELS

Description sommaire :
Composition globale : Matériau non ignifugé composé de :
- couche n°1 : tôle aluminium d'épaisseur 0,7 mm et de masse surfacique 1920 g/m² avec finition laque blanche
- couche n°2 : isolant polystyrène expansé gris foncé d'épaisseur 30 mm + isolant polystyrène extrudé bleu clair d'épaisseur 30 mm (60 mm, masse surfacique : 1600 g/m²)
- couche n°3 : masse lourde EPDM grise d'épaisseur 3,5 mm et de masse surfacique 7300 g/m²
- couche n°4 : mousse polyéthylène blanche d'épaisseur 3 mm et de masse surfacique 240 g/m²
- couche n°5 : tôle aluminium d'épaisseur 0,7 mm et de masse surfacique 1920 g/m² avec finition laque grise foncée
Les couches sont contrecollées les unes aux autres.
Panneaux pour toitures de vérandas

Application :
Masse surfacique : 13000 g/m²
Epaisseur : 68 mm
Coloris : Blanc (laque)

Rapport d'essais : N° P166761 - DE/1 du 06 Février 2017
Nature des essais : Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995), trait de scie.

Classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P166761 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 06 Février 2017



Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr



Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Maxime MAJ

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

GARANTIE DÉCENNALE LÉGALE



Les panneaux ISOTOIT sont sous Avis Technique, seule la mise en œuvre en respect de l'Avis Technique permet au poseur de solliciter une couverture d'assurance décennale. Par ailleurs, le poseur doit s'assurer que son activité de pose de panneaux de type ISOTOIT est bien couverte par son assureur. A ce titre, nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes ou prestations réalisées par notre société et prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dispositions contraires expressément agréées par notre société. Toute commande implique l'adhésion sans réserve des présentes conditions générales de vente qui peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Le fait pour notre société de ne pas se prévaloir d'une clause des présentes conditions générales de vente ne vaut pas renonciation.

Commande :

Sauf délai expressément fixé dans le devis, nos offres sont uniquement valables 30 jours ouvrés et sous réserve de la disponibilité dudit produit. Toute commande engage le client de manière ferme et définitive, toutefois seule la confirmation écrite par notre société l'engage sur les termes de ladite confirmation. Les commandes ne peuvent être annulées ou modifiées qu'avec notre acceptation préalable, expresse et écrite. Dans ce cas, la société pourra facturer des frais d'annulation ou de modification de la commande.

Prix :

Nos prix sont établis d'après les droits, taxes et tarifs en vigueur au moment de la commande et sont établis d'après les dimensions et quantités indiquées par le client lors de sa consultation. Toute modification par rapport à cette consultation pourra entraîner des modifications de prix. Nos prix peuvent être majorés des augmentations résultant de l'évolution du cours des matériaux ou de l'application de nouveaux droits, taxes ou tarifs au jour de la livraison. La société pourra substituer à un composant commandé, un autre matériau de caractéristiques et performances identiques. Les surfaces minimums de facturation sont celles indiquées sur notre accusé de réception. Les panneaux formes, autres que les carrés et les rectangles seront facturés sur la base de la surface du rectangle circonscrit.

Éco-contribution :

La part du coût unitaire que notre société supporte pour la gestion des déchets de PMCB (n°IDU : FR303797_04CCVA), facturée par l'éco-organisme auquel nous adhérons, est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel du produit sans possibilité de réfaction, de ristourne ou de remise commerciale conformément à la législation. Cette éco-contribution, soumise à la TVA et qui doit être répercutée sur la totalité de la chaîne de vente, pourra évoluer à tout moment et sans préavis.

Paiement :

Nos factures sont payables à l'ordre de notre société et les règlements doivent être adressés exclusivement à notre siège social. Nos agents et représentants ne sont pas habilités à recevoir totalité ou partie du montant des factures établies par nous-mêmes. Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables au comptant. Sans autorisation expresse de la Société, le client n'est pas autorisé à compenser ses factures avec les sommes qu'il doit à la Société. Nous nous réservons le droit de demander pour l'exécution des commandes, même acceptées, tout autre modalité de règlement, y compris à la commande, ou des garanties. Tout retard de paiement entraîne l'application de plein droit, sans mise en demeure ou notification préalable :

- de pénalités de retard correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal majoré de 5 points,
- d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros
- et d'une clause pénale correspondant à 15% des sommes dues (avec un minimum de 300 euros), outre les frais judiciaires éventuels et sans préjudice de tous autres dommages et intérêts éventuels.

Tout défaut de paiement ou perte de garantie rend exigible toutes les créances échues ou à échoir, sans mise en demeure préalable et peut également conduire à la suspension ou à l'annulation de toute commande même acceptée.

Délais :

Nos délais de livraison sont indicatifs et, sauf accord spécial, n'engagent pas la société. Si des précisions complémentaires nécessaires au lancement de la fabrication ne nous parvenaient pas avant la date fixée par nous-mêmes, le délai de livraison pourra en être modifié sans responsabilité de notre société. Aucun retard de livraison ne peut donner lieu à annulation de commande, à pénalités ou à dommages-intérêts. La société ne pourra être tenue pour responsable en cas de force majeure tels que notamment grèves, guerres, mouvements populaires, accidents de faillite d'un fournisseur, d'un sous-traitant, d'un transporteur, catastrophes naturelles ou industrielles, situation sanitaire ou décision gouvernementale ne permettant pas de tenir les délais prévus. Si l'expédition est retardée par le client, le paiement est exigible à compter du jour de la date de mise à disposition. Les frais de manutention et de magasin éventuels sont à la charge du client.

Livraison - Transport :

Les marchandises sont vendues départ usine. A la demande expresse du client, l'expédition pourra être faite par notre intermédiaire, soit en port avancé soit en port dû. Les marchandises sont expédiées et voyagent aux risques et périls du client, dans tous les cas, même en cas de vente franco. Le client est tenu d'assurer la réception des marchandises et de prévoir en conséquence le personnel nécessaire pour les opérations de déchargement. Il doit donc être présent aux lieux et jours de la livraison. A défaut aucune contestation ne pourra être admise.

Toute réclamation pour avaries durant le transport doit être immédiatement signalée sur le document de réception de la marchandise en décrivant précisément la nature des dommages (les mentions « sous réserves de déballage » ou « emballage intact » rendent les déclarations irrecevables), lequel sera remis au livreur. Ces réserves doivent être confirmées dans les 48 heures, en détail, par le client par lettres recommandées auprès du transporteur et de notre société. Aucune réclamation ne pourra être prise en considération si le client n'a pas remis au transporteur le document mentionnant des réserves et confirmé celles-ci par lettre recommandée ou si le client procède à la mise en œuvre des produits présentant des vices apparents ; et dans tous les cas passé un délai de 48 heures après la livraison. Toute éventuelle non-conformité avec le bordereau de livraison (Quantités, coloris, dimensions) doit nous être signalée dans les 48 heures par lettre recommandée avec AR. En tout état de cause, en cas de livraison défectueuse, notre responsabilité est strictement limitée à l'obligation de remplacer la marchandise à l'exclusion de tous dommages intérêts ou pénalités quelconques. En aucun cas le client ne peut disposer ou retourner à notre usine une marchandise contestée sans notre accord préalable.

Emballage :

Nos conditionnements et emballages sont uniquement conçus pour notre livraison au client. Les marchandises, même emballées, doivent être stockées à l'abri. Dans le cas où les marchandises sont livrées en emballages consignés, ceux-ci doivent pour être repris, être rendus propres, en bon état et n'avoir servi à aucun autre usage que le logement des marchandises faisant l'objet de notre facture. Les emballages doivent être rendus

franco à l'usine expéditrice au plus tard 60 jours après la date de livraison : passé ce délai nous n'avons plus d'obligation de les reprendre et ceux-ci seront facturés.

Clause de réserve de propriété :

La société se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet de la facture (prix et accessoires). Le transfert de propriété des marchandises ne se fera au profit du client qu'après règlement complet. Toutefois, le client assume seul la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner à compter de la mise à disposition.

Responsabilité :

La société est tenue de délivrer un bien conforme à la commande et ne sera tenue d'aucune autre garantie. Dans l'hypothèse où les produits livrés seraient défectueux, notre responsabilité est strictement limitée à l'obligation de remplacer la marchandise à l'exclusion de tous autres frais tels que transport, démontage, remontage, dédommagement des dommages directs et indirects à la condition que les produits aient été mis en œuvre conformément aux documentations, avis et notices techniques, textes ou normes en vigueur ; pour les éléments de remplissage de façades légères faisant l'objet d'un Avis Technique selon les conditions générales de mise en œuvre « Cahier CSTB 3075 » Octobre 1998. Les produits vendus qui relèvent du champ de l'article 1792-4 du Code civil sont garantis dans les conditions légales pour les dommages survenus en France Métropolitaine.

Éthique :

La société attache une importance particulière aux règles éthiques et à la lutte contre la fraude, la corruption et les ententes. Tout manquement avéré à ces règles par le client peut conduire notre société à une résiliation immédiate des relations commerciales sans indemnité, sans préjudice pour le client de relever indemne la société de toutes actions judiciaires, pertes et sanctions résultant d'un manquement du client de se conformer à ces règles.

Traitement des données :

La société traite des données personnelles des clients dont la base juridique est la gestion de la relation commerciale avec ses clients, prospects et leurs suites. Les destinataires de ces données sont les personnes dûment habilitées au sein de la société et ses partenaires. Les données personnelles sont, le cas échéant, conservées pendant le temps de la relation commerciale puis archivées. Toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations la concernant ainsi que des droits de limitation et d'opposition au traitement de ses données, droits exerçables auprès de notre société à l'adresse de son siège social. Enfin, il existe également un droit de recours auprès de la CNIL.

Loi applicable - Juridiction :

En cas de contestation, la loi française est seule applicable. **Tout litige, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs sera, à défaut de résolution amiable, de la compétence du Tribunal de Commerce de notre siège social.** Nos traites ou acceptations de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.



19 rue de l'Industrie - ZI des Sablons - 89100 SENS
Tél. : 03 86 83 44 44 - E-mail : info@groupe-isosta.fr

www.isosta.com